

PHASE III

EVALUATION DES INCIDENCES

Version novembre 2020

INTRODUCTION

Cette troisième phase évalue les incidences de la mise en œuvre des mesures au regard de critères d'analyse environnementaux.

La première partie de ce document décrit les critères définis. Ensuite, chaque mesure analysée est passée à travers cette grille pour en évaluer les incidences probables. Des recommandations et d'éventuelles mesures correctrices à engager sont également proposées.

Description des critères.....	3
Introduction méthodologique	3
Anderlecht : Bâti et paysager.....	5
Anderlecht : Habité et vécu	6
Anderlecht : Entreprenant.....	11
Anderlecht : Métropolitain et rayonnant.....	12
Anderlecht : Environnemental et durable	13
Analyse des incidences et recommandations	20
Introduction.....	20
Analyse.....	22
Recommandations générales	93

DESCRIPTION DES CRITÈRES

Introduction méthodologique

Pour chaque thématique du diagnostic du PCD, un certain nombre d'indicateurs quantitatifs ou critères plus qualitatifs ont été définis. La liste de critères se base, outre sur notre expérience, sur la grille de critères du RIE du PCD mais également les objectifs/enjeux actualisés en phase 1 et 2.

Ces critères sont la colonne vertébrale de l'analyse des incidences : ils serviront à toutes les étapes du RIE et pourront être utilisés pour le suivi, assurant ainsi une grande cohérence aux analyses de l'évolution du PCD qui auront lieu par la suite.

L'analyse de l'impact des mesures sur chacun de ces critères se basera sur les données disponibles, les normes et seuils présents dans les plans et programmes et, le cas échéant, sur une analyse plus qualitative.

Les critères sont détaillés ci-dessous dans une « fiche » explicitant la méthode d'analyse (paramètres évalués), le critère équivalent utilisé dans le RIE du PCD et, le cas échéant, les sources utilisées pour l'obtention de données chiffrées :

Critère
Méthode d'analyse
Le critère sera évalué sur base des paramètres suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Quantitatif : xxx - Qualitatif : xxx
Equivalent RIE du PCD
xxx
Sources
xxx

Les tableaux suivants reprennent l'ensemble des critères proposés par thème, alors que les pages suivantes reprennent les « fiches » détaillant ces critères :

THEME	CRITERES
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice
	Patrimoine
	Paysage urbain
	Cohérence, lisibilité et confort de l'espace public
Habité et Vécu	Population
	Logements
	Soutenabilité de la densification
	Cohésion sociale
	Salubrité / biens à l'abandon
	Accueil petite enfance
	Accueil scolaire
	Autres équipements
	Espaces verts (équipement)
	Bien-être
Participation citoyenne	
Entrepreneur	Emploi et tissu économique
	Dynamisme des noyaux commerçants
	Mixité des fonctions
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune
	Projets supra-communaux
Environnemental et durable	Cycle de l'eau
	Faune et flore
	Maillages vert et bleu
	Espaces verts (environnement)
	Alimentation durable
	Sols, sous-sols
	Qualité de l'air
	Confort acoustique et vibratoire
	Energie
	Ressources (économie circulaire)
	Accessibilité des transports en communs
	Circulation motorisée
	Vélo
	Piétons / PMR
Alternatives à l'automobilité	

Anderlecht : Bâti et paysager

Repères symboliques / architecture novatrice
Méthode d'analyse
Ce critère sera évalué sur base de l'impact de la mesure sur les paramètres suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Intégration de l'art dans les espaces public - Type de mobilier urbain - Création de repères symboliques
Equivalent RIE du PCD :
Patrimoine
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD MobiGis – Patrimoine artistique de voirie régionale Plateforme be.sustainable (onglet SPA)

Patrimoine
Méthode d'analyse
Ce critère sera évalué sur base de l'impact de la mesure sur les paramètres suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Etat et valorisation des éléments patrimoniaux existants (bâti ou paysagers)
Equivalent RIE du PCD :
Patrimoine
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD Inventaire du patrimoine : http://patrimoine.brussels/ Plateforme be.sustainable (onglet SPA)

Paysage urbain
Méthode d'analyse
Ce critère sera analysé sur base de l'impact de la mesure sur les paramètres suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Éléments marquants du paysage - Cohérence avec le bâti environnant : en hauteur, gabarit...
Equivalent RIE du PCD :
Intégration visuelle Fonction paysagère des espaces verts Cohérence spatiale
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD Plateforme be.sustainable (onglet SPA)

Cohérence, lisibilité et confort de l'espace public
Méthode d'analyse
<p>Ce critère sera évalué sur base de l'impact de la mesure sur les paramètres suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la lisibilité des espaces publics, choix du mobilier urbain - Introduction de la dimension socio-récréative - Confort, propreté et sécurité - Prise en compte de la gestion de l'eau et de la biodiversité
Equivalent RIE du PCD :
Sécurité et lisibilité globale des espaces publics Lisibilité mobilité
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD Plateforme be.sustainable (onglet SPA)

Anderlecht : Habité et vécu

Population
Méthode d'analyse
<p>Le critère sera évalué sur base de l'impact du projet sur les caractéristiques socio-économiques de la population :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Densité o Mixité sociale (âge, origines, revenus, PMR...)
Equivalent RIE du PCD :
Composante de la population
Sources :
<p>Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD IBSA : Projections démographiques communales bruxelloise 2015-2025 (octobre 2016) BFP et DGSIE : Perspective population 2060 (mai 2013) INS : Statistiques (2013) Plateforme be.sustainable (onglet HUM)</p>

Logements
Méthode d'analyse
<p>Le critère sera évalué sur base des paramètres suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quantitatif : réponse de l'offre de logements par rapport à la population totale et l'évolution probable de la population - Qualitatif : réponse de l'offre de logements par rapport à la diversité de la demande : <ul style="list-style-type: none"> o Diversité du parc de logement o Taille des logements : diversité et adaptation à la taille moyenne des ménages o Diversité du type de logements : locatif, propriétés, sociaux, communaux ou moyens o Type de logements par rapport à la demande : listes d'attentes pour un logement social ou communal
Equivalent RIE du PCD :

/
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD IBSA : Projections démographiques communales bruxelloise 2015-2025 (octobre 2016), statistiques logements sociaux (2018) BFP et DGSIE : Perspective population 2060 (mai 2013) INS : Statistiques (2013) Plateforme be.sustainable (onglet HUM)

Soutenabilité de la densification
Méthode d'analyse
Pour évaluer la soutenabilité de la densification, les critères suivants seront pris en compte par projet : <ul style="list-style-type: none"> - Bonne accessibilité en transport public (moins de 600 m d'une gare ou d'une station de métro horizon 2020) - Respect du patrimoine architectural - Présence suffisante d'espace verts = moins de 400 m pour les parcs de plus d'un hectare, moins de 200 m pour les parcs plus petits - Densification proportionnelle à la taille des îlots - Présence suffisante d'équipements de proximité <p>Si le projet de densification remplit toutes les conditions ci-dessus alors il est jugé soutenable et n'altère pas la qualité de vie du périmètre.</p>
Equivalent RIE du PCD :
/
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD IBSA : chiffres de densité de population (2016) Perspectives : PRDD (2018) RRU : Carte de l'accessibilité aux transports publics Plateforme be.sustainable

Cohésion sociale
Méthode d'analyse
Le critère sera évalué sur la base des paramètres suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Quantitatif : <ul style="list-style-type: none"> o Impact sur la proportion de logements sociaux ou assimilés, y compris les logements communaux, au regard des objectifs régionaux et des moyennes régionales o Impact sur la proportion de logements adaptés aux PMR - Qualitatif : <ul style="list-style-type: none"> o Impact sur l'existence d'infrastructures liées aux logements générateurs de cohésion sociale : espace ou local partagé notamment o Impact sur les structures de cohésion sociale
Equivalent RIE du PCD :
Activité économique et sociale favorable
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD IBSA : Proportion de logements sociaux

Plateforme be.sustainable (onglet HUM)
--

Salubrité / biens à l'abandon
Méthode d'analyse
Ce critère sera évalué sur base des paramètres suivant : <ul style="list-style-type: none"> - Impact sur le nombre de biens abandonnés ou insalubres - Utilisation informelle - Impact sur l'état de dégradation extérieur des bâtiments
Equivalent RIE du PCD :
/
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD

Accueil petite enfance
Méthode d'analyse
Ce critère sera analysé sur la base de la réponse de l'offre à la demande en places d'accueil pour la petite enfance quantitativement. Des critères plus qualitatifs viendront compléter l'analyse : <ul style="list-style-type: none"> o Diversité des réseaux o Accessibilité des crèches (localisation des crèches dans le périmètre, accessibilité...) et sécurité aux abords o Infrastructures et parascolaires
Equivalent RIE du PCD :
Equipements économiques et sociaux favorables
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD IBSA : statistiques sur la petite enfance (nombre total de places en milieu d'accueil par enfant, selon l'accessibilité et le tarif) ONE : Plan Crèche Plateforme be.sustainable (onglet HUM)

Accueil scolaire
Méthode d'analyse
Ce critère sera analysé sur la base de la réponse quantitative de l'offre à la demande en places scolaire (par niveau). Des critères plus qualitatifs viendront compléter l'analyse telle la diversité du type d'enseignement (réseau, pédagogie...).
Equivalent RIE du PCD :
Equipements économiques et sociaux favorables
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD Perspective : Plan Ecole (2015) IBSA : statistiques sur l'enseignement (capacité d'accueil scolaire relative du périmètre, part des enfants du périmètre scolarisés à proximité de leur domicile...) Plateforme be.sustainable (onglet HUM)

Autres équipements
Méthode d'analyse
Pour évaluer ce critère on s'intéressera principalement à l'impact de la mesure sur l'amélioration de l'offre existante sur le territoire en autres équipements au regard de l'augmentation et de la diversification de la demande.
Equivalent RIE du PCD :
Equipements économiques et sociaux favorables
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD Observatoire de la Santé et du Social Bruxelles-Capitale (baromètre social 2018...) Plateforme be.sustainable (onglet HUM)

Espaces verts (équipement)
Méthode d'analyse
Ce critère sera évalué sur base des paramètres suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Impact sur la couverture du territoire en espaces verts, selon les critères du PRDD : pour qu'un territoire soit bien couvert il faut que tous les habitants y aient accès dans un périmètre de 200 m autour des espaces verts de moins de 1ha et 400 m pour les espaces verts de plus de 1ha. - Impact sur l'accessibilité aux espaces verts - Impact sur les fonctions socio-récréatives
Equivalent RIE du PCD :
Fonctions socio-récréatives des espaces verts
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD Perspective : PRDD (2018) Bruxelles environnement : Plan Nature (2016), maillage jeu Plateforme be.sustainable (onglet HUM)

Bien-être
Méthode d'analyse
Ce critère sera évalué sur base des paramètres suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Sentiment de sécurité dans l'espace public - Propreté de l'espace public - Sentiment d'attachement au quartier
Equivalent RIE du PCD :
Sécurité et santé
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD Cartographie Bruxelles Environnement – Perception du cadre de vie

Participation citoyenne
Méthode d'analyse
Le critère sera évalué sur base de l'impact du projet sur la participation au regard : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de campagnes de participation citoyenne - Qualité de la participation et nombre de participants - Implication de la participation (information → co-construction) - Type de projets à propos desquels les citoyens participent
Equivalent RIE du PCD :
Participation citoyenne lors de l'élaboration des mesures Implication des habitants/associations dans la mise en œuvre des mesures
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD Plateforme be.sustainable (onglet MAN)

Anderlecht : Entrepreneurt

Emplois et tissu économique
Méthode d'analyse
Ce critère sera évalué sur base de l'impact de la mesure sur les paramètres suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Quantitatif : taux de chômage - Qualitatif : initiatives locales en faveur de l'emploi : maison de l'emploi, insertion professionnelle, asbl, aides, formations...
Equivalent RIE du PCD :
Activité économique et sociale favorable Création d'emplois
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD IBSA : statistiques sur le marché du travail (chômage, taux de demande d'emploi, taux de chômage des jeunes...) Plateforme be.sustainable (onglet HUM)

Dynamisme des noyaux commerçants
Méthode d'analyse
Ce critère sera évalué sur base de l'impact de la mesure sur les paramètres suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Développement et proximité de noyaux d'identité locale ou à défaut de petits commerces de proximité - Taille et diversité des enseignes offertes dans ces noyaux commerçants - Accessibilité et confort des noyaux : qualité du cheminement piéton, présence d'éventuelles barrières urbaines...
Equivalent RIE du PCD :
/
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD Perspectives : PRDD (2018) Atrium : cadastre des commerces Plateforme be.sustainable (onglet HUM)

Mixité des fonctions
Méthode d'analyse
Ce critère sera évalué sur base de l'impact de la mesure sur les paramètres suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Préservation des fonctions non résidentielles, notamment des pôles d'emplois - Favorisation de la mixité dans le principe de ville de proximité - Synergies et éventuelles nuisances avec la fonction résidentielle
Equivalent RIE du PCD :
Cohérence entre les options spatiales et les activités économiques existantes
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD Plateforme be.sustainable (onglet HUM)

Anderlecht : Métropolitain et rayonnant

Attractivité de la commune
Méthode d'analyse
Ce critère sera analysé sur base de l'impact de la mesure sur l'attractivité de la commune pour les habitants, entreprises et touristes ou autres usagers ponctuels : <ul style="list-style-type: none"> - Développement de pôles d'intérêts - Développement de la qualité du cadre de vie - Développement d'un intérêt touristique - Développement de conditions favorables à l'emploi - Développement d'activités polarisantes - Développement d'exemplarité
Equivalent RIE du PCD :
Attractivité de la commune
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD

Projets supra-communaux
Méthode d'analyse
Ce critère sera analysé sur base de la compatibilité de la mesure sur les projets supra-communaux qui se développent sur le territoire, mais également sur base de l'impact de ces projets au regard des enjeux identifiés pour Anderlecht.
Equivalent RIE du PCD :
/
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD Perspective (zones d'intérêt régional) Urban (CRU, CQD) BMA, SAU, Citydev (autres gros projets urbains)

Anderlecht : Environnemental et durable

Cycle de l'eau
Méthode d'analyse
<p>Ce critère sera analysé sur base de l'impact de la mesure sur les paramètres suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Imperméabilisation des sols : niveau de l'imperméabilisation - Gestion des eaux de pluie : limitation du rejet aux égouts, eaux de ruissellement rejetées dans le milieu naturel, intégration paysagère des dispositifs, potentiel d'infiltration - Risque d'inondation - Maillage bleu : présence du maillage bleu ou présence de l'eau dans le périmètre (noues, mares pédagogiques, etc.), qualité des aménagements - Réduction des besoins en eaux : récupérer et réutiliser les eaux pluviales - Gestion des eaux usées
Equivalent RIE du PCD :
<p>Impact sur la production des eaux usées Imperméabilisation du sol Evacuation des eaux (évaporation, infiltration...) Risque d'inondation Utilisation rationnelle de l'eau</p>
Sources :
<p>Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD Bruxelles environnement : Plan de Gestion de l'Eau (2016) Bruxelles environnement : Plan Régional de Lutte contre les Inondations (2008-2011) Bruxelles environnement : opendata (GIS) Plateforme be.sustainable (onglet WAT)</p>

Faune et Flore
Méthode d'analyse
<p>Ce critère sera analysé sur base de l'impact de la mesure sur la faune, la flore et la biodiversité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type de gestion des espaces : la gestion différenciée des espaces verts sera valorisée positivement. - Maintien des habitats : les éléments naturels à haute valeur écologique sont conservés / valorisés (talus arborés, milieux humides...) - Biodiversité et mesures en faveur de la biodiversité : espèces indigènes / invasives - Diversité des types de milieux : zone de fauchage tardif ou de prairie, haie d'espèces mélangées, zones boisées, zone humide, plan d'eau, pelouse, couverture herbacée des pieds d'arbres - Mise en place de dispositifs favorables à la faune (clôture végétale, passage petits animaux, nichoirs...) - Gestion des toitures et des abords des bâtiments pour favoriser la biodiversité - Facteur d'arbre : nombre, taille et distance entre les arbres - Sensibilisation du public
Equivalent RIE du PCD :
Amélioration qualité et diversité de la faune et de la flore
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD

Bruxelles environnement : opendata (GIS)
 Observations.be
 Plateforme be.sustainable (onglet NAT)

Maillages vert et bleu

Méthode d'analyse

Ce paramètre sera étudié au regard de l'impact de la mesure sur la continuité des maillages vert, bleu et écologique :

- Fragmentation / effet barrière sur le maillage
- Consolidation du maillage
- Participation au réseau écologique

Equivalent RIE du PCD :

Renforcement maillage écologique

Sources :

Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD
 Bruxelles Environnement : maillage vert et bleu, réseau écologique
 Bruxelles Perspective : PRDD (2018)
 Plateforme be.sustainable (onglet SPA)

Espaces verts (environnement)

Méthode d'analyse

Ce critère sera évalué sur base de l'impact de la mesure sur les paramètres suivants :

- Diversité des espaces verts, taille, type d'aménagements (récréatifs, sportifs, ludiques...)
- Qualité des équipements, visibilité, éclairage, état d'entretien
- Propreté des espaces verts
- Sécurité des espaces verts

Equivalent RIE du PCD :

Mode gestion des espaces verts
 Fonctions écologiques des espaces verts

Sources :

Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD
 Plateforme be.sustainable (onglet SPA)

Alimentation durable

Méthode d'analyse

Ce critère sera évalué sur base de l'impact de la mesure sur les paramètres suivants :

- Présences de potagers individuels ou partagés
- Initiatives locales en faveur du « bien manger » :
 - o Sensibilisation dans les écoles
 - o Point de vente ou de collecte de produits locaux
 - o asbl...

Equivalent RIE du PCD :

/

Sources :

Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD
 GoodFood

Sols, Sous-sols
Méthode d'analyse
Ce critère sera analysé sur base de l'impact de la mesure sur les paramètres ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> - Pollution des sols - Qualité structurale du sol (compacité, stabilité) - Mesures pour prévenir de nouvelles pollutions (gestion de l'eau, matériaux) - Relief et gestion des dénivelés existants et à créer
Equivalent RIE du PCD :
Mesures prises au niveau des sols pollués Impact des remblais dans la mise en œuvre de projets et constructions en sous-sol Impact sur la nappe phréatique
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD Bruxelles environnement : Inventaire de l'état du sol (2012) Plateforme be.sustainable (onglet PHY)

Qualité de l'air
Méthode d'analyse
Ce critère sera analysé sur base de l'impact de la mesure sur les paramètres suivants : <ul style="list-style-type: none"> - point noir de circulation / zone de trafic dense - entreprises polluantes ou sources de nuisances olfactives >< entreprises ou secteurs visant à limiter leur impact - Indice de la qualité de l'air dans un périmètre similaire <p>Cette analyse sera donc plus qualitative que quantitative en l'absence de données précises sur le périmètre.</p>
Equivalent RIE du PCD :
Amélioration de la qualité de l'air
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD IRCEL-CELINE : www.irceline.be Bruxelles environnement : plan Air-Climat-Energie (2016) Bruxelles environnement : les méthodes d'évaluation de la qualité de l'air Bruxelles environnement : bilan énergétique de la Région de Bruxelles Capitale) Bruxelles environnement : http://www.qualitedelair.brussels/ Bruxelles environnement : projet ExpAIR SPF environnement : scénarios for à Low Carbon Belgium by 2050 (2013) Plateforme be.sustainable (onglet PHY)

Confort acoustique et vibratoire
Méthode d'analyse
Ce critère sera analysé sur base de l'impact de la mesure sur les paramètres ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> - Sources de nuisances sonores et intensité : <ul style="list-style-type: none"> o Entreprises ou équipements, par exemple écoles, industries urbaines... o Transport : point noir de circulation, voie ferrée, transport en commun... - Éléments permettant de minimiser les nuisances : <ul style="list-style-type: none"> o Implantation et volumétrie des constructions o Localisation des affectations en fonction de leur sensibilité au bruit

<ul style="list-style-type: none"> ○ Prise en compte des nuisances dans la conception des projets (niveau construction, conception des espaces publics...) - Façades de logements au calme (<65db pour la façade la plus exposée) - Préservation des zones calmes (espaces extérieurs) - Vibration des transports en commun
Equivalent RIE du PCD :
Nuisances sonores
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD Bruxelles environnement : Bruit des Transports (2014) Bruxelles environnement : Définition des Zones Calmes en Région de Bruxelles Capitale (2010) Bruxelles environnement : Plan Bruit (2008-2013) Perspective : PRDD (2018) Plateforme be.sustainable (onglet PHY)

Energie
Méthode d'analyse
Ce critère sera analysé sur base de l'impact de la mesure sur les paramètres ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> - Proportion de bâtiments peu consommateurs d'énergie au regard par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ○ Bâtiments conçus ou rénovés énergétiquement parlant ou plus performant que la norme PEB ○ Equipements collectifs performants au sein des bâtiments (ascenseurs, parkings, ventilation...) ○ Installation d'éclairage extérieur optimisé pour réduire les consommations électriques ○ Choix de matériaux durables - Utilisation / Production de sources d'énergies renouvelable - Confort thermique des logements - Effet "îlot de chaleur" (espaces qui bénéficient d'un ombrage naturel, d'une toiture végétalisée, d'un plan d'eau ou de matériaux spécifiques pour le confort thermique) - Ombrages : ensoleillement des espaces publics extérieurs et des espaces privés (intérieurs et extérieurs) - Effets négatifs du vent liés entre autres à la hauteur des bâtiments et à leur organisation
Equivalent RIE du PCD :
Consommation d'énergies fossiles
Sources :
Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD Bruxelles environnement : plan Air-Climat-Energie (2016), thermographie aérienne (2008) Plateforme be.sustainable (onglet ENE)

Ressources (économie circulaire)
Méthode d'analyse
<p>Ce critère sera analysé sur base des paramètres suivants visant à mettre en exergue la manière dont la gestion des ressources a été prise en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des déchets : <ul style="list-style-type: none"> o Valorisation des déchets organiques (compost...) o Tri sélectif (encouragement) - Recyclage de matériaux ou réemploi - Économie circulaire - Usage de matériaux durables dans les constructions neuves
Equivalent RIE du PCD :
<p>Gestion plus rationnelle des déchets Adéquation avec le plan déchets régional et communal Question des déchets de chantier</p>
Sources :
<p>Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD PREC Plateforme be.sustainable (onglet MAT)</p>

Accessibilité des transports en commun
Méthode d'analyse
<p>Ce critère sera analysé sur base de l'impact de la mesure sur les paramètres suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accessibilité en TC - Type de transport au commun dans le périmètre (mode léger / lourd, de surface, en site propre...) - Le caractère confortable des arrêts de transport en commun : <ul style="list-style-type: none"> o Emplacements couverts, o Possèdent un banc ou une assise o Accessibles via un passage pour piéton (le cas échéant) o Accessibles aux PMR o Présentent de l'information voyageur théorique : plan de réseau, horaires o Présentent de l'information voyageur en temps réel o Possèdent une poubelle - La sécurité du cheminement, de l'emplacement de l'arrêt et des abords
Equivalent RIE du PCD :
<p>Confort Sécurité Efficacité en temps de déplacement</p>
Sources :
<p>Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD RRU : carte du titre VIII (version actualisée disponible sur brugis) STIB Projet GoodMove (2019) Plateforme be.sustainable (onglet MOB)</p>

Circulation motorisée
Méthode d'analyse
<p>Ce critère sera analysé sur base de l'impact de la mesure sur les paramètres suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Point noir de circulation / pôles générateurs de trafic et solutions éventuelles apportées pour la gestion de la circulation : <ul style="list-style-type: none"> o Limitations de vitesse o Systèmes de gestion de la circulation (feux, carrefour giratoire, coussins berlinois, plateaux, feux...) - Sécurité : <ul style="list-style-type: none"> o Sécurisation aux abords des principaux pôles générateurs de trafic o Limites de vitesse dans le périmètre o Proportion des logements qui ont accès direct à une zone de trafic apaisé - Accidentologie - Etat de saturation du stationnement en voirie - Etat du parc de stationnement hors voirie : nombre d'emplacements, respect du titre VIII du RRU... - Question des livraisons
Equivalent RIE du PCD :
Sécurité
Sources :
<p>Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD RRU titre VIII : normes de stationnement en dehors de la voie publique MobiGis Projet GoodMove (2019) Plateforme be.sustainable (onglet MOB)</p>

Vélos
Méthode d'analyse
<p>Ce critère sera analysé sur base d'une part de l'impact de la mesure sur la cyclabilité du périmètre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des ICR - Balisage - Qualité et confort des cheminements vélo - Absences de barrières ou de détours, présences de raccourcis - Sécurité des cheminements <p>ET d'autre part sur la qualité du stationnement vélo :</p> <ul style="list-style-type: none"> - stationnement de courte durée : - stationnement de moyenne ou longue durée
Equivalent RIE du PCD :
Confort
Sécurité
Sources :
<p>Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD Bruxelles mobilité : Plan Vélo MobiGis RRU titre VIII : normes de stationnement en dehors de la voirie publique Projet GoodMove (2019) Plateforme be.sustainable (onglet MOB)</p>

Piétons / PMR
Méthode d'analyse
<p>Ce critère sera analysé sur base de l'impact de la mesure sur les cheminements piétons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Confortables, - Sécurisés, - Signalés, - D'éventuels détours ou au contraire de raccourcis, mais aussi en fonction des carrefours dangereux, des points noirs de circulation et des effets « barrière » que peuvent produire certaines voiries ou infrastructures de type chemin de fer.
Equivalent RIE du PCD :
<p>Confort Sécurité</p>
Sources :
<p>Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD Bruxelles Mobilité : Plan Piéton MobiGis Projet GoodMove (2019) Plateforme be.sustainable (onglet MOB)</p>

Alternatives à l'automobilité
Méthode d'analyse
<p>Ce critère sera analysé sur base de l'impact de la mesure sur les paramètres suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre et couverture spatiale des emplacements de voitures partagées - Propositions alternatives : bornes de vélo en libre-service et auto partagées, qualité des infrastructures piétonnes et cyclistes (cf. critères précédents) - Actions de sensibilisation
Equivalent RIE du PCD :
/
Sources :
<p>Diagnostic du PCD et Phase 1 de l'évaluation PCD MobiGis Projet GoodMove (2019) Plateforme be.sustainable (onglet MOB)</p>

ANALYSE DES INCIDENCES ET RECOMMANDATIONS

Introduction

Les mesures analysées sont celles définies en phase II comme « encore à réaliser » et « à poursuivre », ainsi que les nouvelles mesures qui pourraient être initiées, proposées également en phase II. Les impacts des mesures déjà mises en œuvre ont été pris en compte lors de l'analyse de l'évolution du territoire communal depuis le PCD.

Les mesures analysées sont les suivantes :

- Mesures à mettre en œuvre

1.5		3.5	4.5		6.5	7.2	8.1	9.2
1.10			4.8	5.8		7.4	8.5	
			4.9					
			4.10					

- Mesures à poursuivre

1.1	2.1	3.1	4.4	5.2	6.1	7.1	8.2	9.3
1.4	2.2	3.2	4.7	5.3	6.3	7.3	8.4	9.4
1.6	2.3	3.3	4.11	5.7	6.6		8.6	9.5
1.7	2.6	3.4		5.9	6.7			9.6
		3.6						
1.9		3.7			6.8			9.7
					6.9			9.8
					6.11			
					6.12			
					6.13			

- Mesures à amender (dans les fiches d'analyse (pages 23 et suivantes), le titre originel de la mesure est indiqué **en rouge** et un rappel des amendements/modifications proposés suit ce titre)

1.2			4.1	5.1	6.2		8.3	
				5.4	6.4			
				5.5	6.10			
				5.6				

- Nouvelles mesures proposées (titre en bleu dans les fiches) :

Pour la thématique « **Bâti et paysager** », les nouvelles mesures proposées pour répondre aux enjeux déjà identifiés par le PCD sont les suivantes :

- Assurer le suivi de tous les projets, plans et programmes pour apporter de la cohérence et améliorer l'espace public (similaire à ce que fait le service Développement urbain, mais axé sur l'espace public).
- Etudier la mise en œuvre et le développement du Park System afin de répondre aux enjeux paysagers, écologiques et aux carences en espaces verts.

- La question du renforcement du paysage naturel est surtout le fait de la zone de Neerpede. Bien qu'elle soit prise en compte au niveau des mesures 9.7 et 9.8, elle mériterait sans doute de faire l'objet de mesures concrètes plus spécifiques.

Pour la thématique « **Habité et vécu** », les nouvelles mesures proposées pour répondre aux enjeux déjà identifiés par le PCD sont les suivantes :

- Garantir une articulation entre le PCM en révision, le plan "Good Move" et le PCD.
- Intégrer les réflexions de mobilité active et d'accessibilité à l'échelle des quartiers (voir PCM) et dans les nouveaux développements locaux.
- Mettre en œuvre le plan "Good Move" à l'échelle des quartiers via la réalisation de Contrats Locaux de Mobilité (CLM).
- Veiller à intégrer des logements sociaux, moyens et assimilés lors des grands projets urbains (suggérer un ratio à atteindre).
- Diversifier les types de logements moyens sociaux et assimilés.
- Promouvoir de nouvelles formes d'habitats (habitat groupé, CLT...).
- Renforcer le pôle Neerpede dans son rôle de loisirs, étudier la possibilité de rendre baignable le grand étang.

Pour la thématique « **Entreprenant** », les nouvelles mesures proposées pour répondre aux enjeux déjà identifiés par le PCD sont les suivantes :

- Développer des centres de formation en lien avec des métiers innovants, environnementaux et pourvoyeurs d'emplois.

Pour la thématique « **Environnemental et participatif** », les nouvelles mesures proposées pour répondre aux enjeux déjà identifiés par le PCD sont les suivantes :

- Limiter les nuisances environnementales, en particulier les problèmes de pollution et de bruit, surtout pour les zones sensibles (quartiers résidentiels, écoles, hôpitaux, intérieurs d'îlots...).
- Limiter l'impact énergétique : limiter la consommation d'énergie, promouvoir le recours et la production d'énergies renouvelables, lutter contre la précarité énergétique.
- Développer la ville de proximité.
- Favoriser l'usage des vélos : mettre en place des aides pour vélos-cargos, prévoir des emplacements vélos (sur l'espace public, tant à court qu'à long terme), etc.
- Mener une politique intégrant la gestion des ressources (gestion des déchets dans les projets de quartier, mise en valeur de l'économie circulaire, prise en compte de l'énergie grise...).

Analyse

Les pages suivantes reprennent sous forme de tableaux l'analyse environnementale de ces mesures selon les critères définis. Des recommandations ou mesures correctrices à apporter y sont également ajoutées et devraient être prises en compte lors de la réalisation de ces mesures afin d'en minimiser l'impact sur l'environnement.

1.1/ Définir un statut pour la zone de Neerpede

1.2/ Protéger les élément clé de la zone naturelle par une réglementation

1.4/ Pérennisation et conservation des zones agricoles et de leurs activités

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	1. La protection statutaire de l'espace vert rend sa présence durable pour la population 2. La protection statutaire de l'espace vert rend son accessibilité totale incertaine et limite donc potentiellement sa prise en compte dans le calcul de soutenabilité
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	La protection statutaire de l'espace vert rend son accessibilité totale incertaine
	Bien-être	Un espace vert protégé statutairement va permettre d'installer un sentiment durable d'attachement à la zone
Participation citoyenne	En collaboration avec l'Associatif local existant	
Entrepreneur	Emploi et tissu économique	On garde et on développe une activité économique sur la zone
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	Création d'un repère symbolique fort
	Patrimoine	1. La protection de la zone institutionnalisera sa valeur patrimoniale 2. Le classement du patrimoine facilite sa préservation 3. Maintient de l'activité et donc de l'identité agricole dans la seule zone vraiment rurale de la Région
	Paysage urbain	1. La protection de la zone par un statut particulier va réguler le type de construction qui peut y être construite 2. Maintient de l'activité et donc de l'identité agricole dans la seule zone rurale de la Région
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	La définition d'un statut pour la zone va permettre d'augmenter la lisibilité de l'espace
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	1. Moins d'activités sur le site ce qui entraîne moins de pollution 2. Effet potentiellement négatif: certaines formes d'agriculture consomment énormément d'eau 3. La non augmentation des surfaces imperméables a un effet positif sur la limitation du risque d'inondation
	Faune et flore	Le classement de la zone va permettre à la biodiversité d'être renforcée et de bénéficier d'un havre de paix
	Maillages vert et bleu	Le maillage vert sera très fortement renforcé par le classement de toute ou d'une partie de la zone de Neerpede
	Espaces verts (environnement)	1. Moins de pollution sur la zone suite à la classification de la zone (moins d'activités polluantes, pas de constructions,...) 2. La gestion des espaces verts de la zone sera plus naturelle 3. Renforcement des fonctions des espaces verts et principalement les fonctions écologiques et paysagères
	Alimentation durable	Effet positif potentiel en fonction du contenu de la charte
	Sols, sous-sols	1. Les constructions sur la zone sont interdites ou réglementées ce qui empêche les superficies imperméables d'augmenter 2. Moins de pollution sur la zone suite à la classification de la zone (moins d'activités polluantes, pas de constructions,...) et effet positif potentiel via la maîtrise des possibilités de contamination de la nappe phréatique par les produits utilisés dans l'agriculture (pesticides, engrais,...) 3. La mise en culture des terres diminue le risque d'inondation mais reste moindre qu'en cas de zone naturelle (sol nu, moindre frein au passage de l'eau,...). Certaines formes d'agriculture sont plus positives que d'autres
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	Au vu de la classification du site, les activités bruyantes (développement résidentiel, industriel,...) seront beaucoup moins présentes
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
Piétons / PMR		
Alternatives à l'automobilité		

Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	
	Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Définir les zones accessibles ou non au public en prenant en compte les zones de carence en espaces verts publics et les calculs de soutenabilité de la densification
 - Etablir un processus participatif pour la co-création de certaines parties de la Charte
 - Cfr. le Plan Opérationnel Neerpeede qui doit organiser la cohérence entre les différents acteurs de la zone et de leurs activités.
 - Encourager la dynamique d'inscription dans les circuits courts pour la vente des aliments produits localement.
 - Prévoir une gestion de l'eau intégrée et innovante via la charte, y travailler avec les agriculteurs pour essayer de minimiser les consommations d'eau de ville
 - Prévoir une gestion du site qui optimise le développement de la faune et de la flore spécifiques via la charte (par exemple via des mesures agric-environnementales pour les zones agricoles)
 - Inscire des intentions (ou plus) dans la charte
 - Tenir compte du plan Good Food, produire et consommer localement
- Interdire l'usage des pesticides et autres intrants chimiques négatifs dans la charte.
- Encourager la dynamique d'effectuer un repérage précis des propriétés publiques qui sont louées à des agriculteurs afin d'anticiper la fin d'un bail et gérer la transition vers une agriculture biologique.

1.5/ Promotion d'une accessibilité en transports en commun et par modes doux et proposition d'une mobilité spécifique à Neerpede
 1.10/ Proposer des parcours piétons qui mènent à la zone protégée du site Neerpede depuis tout Anderlecht

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	Favorise la promenade
Entreprenant	Participation citoyenne	
	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
Bati et paysager	Mixité des fonctions	
	Repères symboliques / architecture novatrice	Mise en valeur des portes d'entrée de la zone, avec "symbolisme" associé
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	1. Réduction du trafic donc augmentation du confort pour les autres usagers 2. Une meilleure lisibilité des parcours grâce à un balisage amélioré
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	Une meilleure accessibilité en modes doux permet une facilité de livraison et exportation des produits agricoles durables en vélo cargo
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	Diminution de la pollution due au trafic de voiture
	Confort acoustique et vibratoire	Diminution du flux de voiture donc augmentation du calme de la zone
	Energie	Moins de flux de voitures donc consommation d'énergies fossiles réduite
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	1. Une plus grande portion de la population aura les moyens de se déplacer 2. Plus de choix de modes de déplacement possibles 3. Permet de relier différents points communaux sans voiture plus rapidement
	Circulation motorisée	Réduction du trafic de transit donc meilleure organisation des flux
	Vélo	1. Amélioration de la qualité des déplacements et des connexions, entre autre du fait d'une augmentation de la part de l'espace publics dédiée aux modes de transport doux
	Piétons / PMR	2. Moins de voiture donc plus de sécurité pour les cyclistes et piétons
	Alternatives à l'automobilité	
	Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune
Projets supra-communaux		

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Potentiel pour le développement d'un processus participatif
- Limiter l'imperméabilisation au strict nécessaire, favoriser les revêtements (semi-)perméables
- Développer des portes d'entrées et cheminements doux en lien avec la promenade verte, partie intégrante du maillage vert
- Limiter l'imperméabilisation au strict nécessaire, favoriser les revêtements chimiquement neutres
- Veiller à ce que le système de transport interne soit peu énergivore
- Veiller à la compatibilité avec le plan Good Move et le PCM
- Potentiel pour le développement d'un système de transport interne cyclable (équivalent tuk-tuk) si belle amélioration de la qualité des déplacements en vélo
- La sécurisation des cheminements doit être réfléchi en amont avec une répartition ou une division des chemins afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de conflits d'usage entre piétons et cyclistes (réflexion à intégrer dans le PCM)
- Préférer une approche globale et intégrée des questions de mobilité, en accord avec le plan Good Move et le PCM et organiser les accès avec des spécialisations multimodales différenciées et cohérentes
- Veiller à la cohérence des aménagements en bordure de la commune (Région de Bruxelles-Capitale et Flandre)

1.6/ Entretien et mettre en valeur le maillage vert et bleu et préserver la biodiversité au sein de Neerpede

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Entreprenant	Participation citoyenne	
	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
Bati et paysager	Mixité des fonctions	
	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	Mise en valeur du patrimoine naturel de la commune
	Paysage urbain	Renforcement et requalification du paysage communal
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	Préservation et développement des maillages et éléments naturels et hydrauliques liés
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	Renforcement de la fonction écologique des espaces verts
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	Amélioration potentielle de la qualité des sols liée à ce développement
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
	Alternatives à l'automobilité	
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> Travailler en collaboration avec la Maison Verte et Bleue et les acteurs locaux de l'agriculture urbaine 		

1.7/ Améliorer l'intégration paysagère de la zone de loisir et proposer de nouveaux équipements publics

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	De nouveaux équipements publics vont augmenter l'offre en équipements de la zone, tant pour les populations locales que pour les nouvelles populations
	Espaces verts (équipement)	Renforcement de la fonction récréative de l'espace vert
	Bien-être	
Participation citoyenne	En collaboration avec l'Associatif local existant	
Entreprenant	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	Mise en valeur d'un site "symbolique"
	Patrimoine	
	Paysage urbain	Amélioration de l'intégration paysagère
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	Effet potentiellement positif: l'intégration paysagère va concentrer les activités autour des étangs de la Pede et réduire la pression sur les sites sensibles
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
	Alternatives à l'automobilité	
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	De nouveaux équipements publics vont augmenter l'attrait de la Commune
	Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Afin de garantir un maximum de cohésion sociale et de mixité au sein du projet d'équipement il sera essentiel de :
- - proposer une offre diversifiée prenant en comptes les besoins de tous âges et tous genres.
- de s'assurer de la sécurité aux abords du site
 - Une vigilance est indispensable sur les questions de propreté en assurant une gestion qualitative du futur pôle d'équipement sur la durée
 - Développement de nouvelles fonctions récréatives innovantes/phares (ex: baignade dans le grand étang)
 - A réaliser en lien avec les mesures 1.1, 1.2 et 1.4
 - Doit aller de pair avec le développement de la zone de loisir
 - Développement de nouvelles fonctions récréatives innovantes/phares (ex: baignade dans le grand étang)

1.9/ Gérer les zones contigües au site de Neerpede de manière cohérente

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	Cohérence de gestion et volonté de développement équilibré, entre autre via le maintien d'une forte présence végétale
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	Volonté de maintien d'une forte présence végétale
	Bien-être	
Entreprenant	Participation citoyenne	
	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
Bati et paysager	Mixité des fonctions	La mixité des fonctions est une des balises du projet
	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	La cohérence de gestion permet d'assurer une certaine identité paysagère
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	Le projet est basé sur l'amélioration de la cohérence dans la gestion de la zone
	Cycle de l'eau	Les projets de faible emprise au sol sont prioritaires et une des balises est de renforcer les maillages naturels
	Faune et flore	Une des balises du projet est de maintenir une forte présence végétale
	Maillages vert et bleu	Une des balises est de renforcer les maillages naturels, donc le maillage bleu
	Espaces verts (environnement)	1. Une des balises du projet est de maintenir une forte présence végétale 2. Cohérence dans le gestion des espaces
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	Les projets de faible emprise au sol sont prioritaires
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
	Alternatives à l'automobilité	
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Une meilleure cohérence est positive pour l'attractivité communale
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> Intérêt à développer, dans la mesure du possible, un processus participatif pour le développement intégré de ces zones Porter une attention spécifique à la qualité de la présence végétale: supprimer les invasives et optimiser l'écopotential/CBS+ 		

2.1/ Renforcer la vocation commerciale du Centre et le mettre en lien avec les autres pôles commerçants de la Commune

2.2/ Offrir une identité propre au centre et le mettre en valeur grâce à des espaces publics de qualité

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	Potentiel impact positif de rénovation pour l'accueil de nouvelles cellules commerciales
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	L'augmentation de l'activité commerciale du centre sera créatrice d'emplois
	Dynamisme des noyaux commerçants	Augmentation du dynamisme commercial de manière globale (bâti, type de cellules, liens avec d'autres pôles...)
	Mixité des fonctions	Le renouvellement du bâti peut permettre le redéveloppement d'une fonction résidentielle plus qualitative
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	Revalorisation du pôle Saint-Guidon
	Patrimoine	Mise en valeur du patrimoine bâti (entre autres par la rénovation et la gestion des enseignes mais aussi l'éclairage et le développement d'un espace public de qualité)
	Paysage urbain	Harmonisation des enseignes commerciales avec les qualités du bâti, et revalorisation architecturale dans l'hyper-centre/rue Wayez
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	1. Meilleure cohérence entre les espaces dédiés aux différentes activités 2. Augmentation du confort, de la qualité et de la lisibilité de l'espace public
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	Diminution de la place aux automobiles et développement d'un noyau de vie bien desservi donc diminution du besoin de véhicules motorisés, allant de pair avec une diminution de la pollution de l'air
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	Développement d'un pôle commercial dans une zone très bien desservie, donc limitation du besoin de véhicule motorisé, limitation de son impact sur l'espace public et augmente l'utilisation de l'espace par les modes doux et pour la qualité de vie
	Vélo	Augmentation de la qualité du déplacement
Piétons / PMR	Augmentation de la qualité du cheminement	
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Les pôles commerçants vont être plus attractifs pour des populations extérieures, d'autant plus si l'espace public est revu en cohérence
	Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Développer des aides ou informer sur ce qui existe pour favoriser la rénovation
- Afin de maximiser les effets positifs une politique de gestion adaptée et de surveillance devra être mise en place, pour lutter contre l'insécurité et les éventuelles dégradations
- Participation citoyenne à réaliser en collaboration avec les commerçants et les habitants
- Assurer la cohérence entre les différents espaces si pas développés en même temps
- Prendre en compte le cycle de l'eau lors de la rénovation des espaces publics
- Encourager le développement de toitures et façades végétalisées lors de la construction/rénovation de bâtiments
- Intégrer la biodiversité de manière transversale et systématique lors des réflexions sur les aménagements végétaux des espaces publics
- Prendre en compte les continuités vertes du PRDD et le réseau écologique
- Choix d'espèces végétales résistantes aux conditions locales et d'espace public (compaction des racines, peu d'espace perméable au pied des arbres...)
- Intégrer les nuisances sonores lors des réflexions liées au choix des revêtements lors d'aménagements d'espaces publics, et veiller à la limitation des nuisances liées à l'Horeca
- Favoriser des enseignes non lumineuses ou peu consommatrices d'énergie

- Réflexions sur les ressources à avoir lors de la rénovation des espaces publics
- A réaliser en cohérence avec le Plan Good Move
- Tirer les conclusions de la tentative de piétonnisation de la place Saint-Guidon
- Accentuer la mise en cohérence du développement général de la commune avec les autres pôles commerçants

2.3/ Faire du square Vandervelde une articulation de qualité entre le centre, Cureghem et le Canal-Sud
 3.2/ Le square Vandervelde, porte d'entrée de Cureghem

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	Développement urbain dense autour d'une future gare RER
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	Effet potentiel: expropriation à prévoir considérant l'importance des projets de reconstruction des ponts et de réaménagement du site
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	Effet potentiel en fonction du projet de reprise du Parc Crickx dans le réaménagement (Bruxelles Environnement)
Bien-être	Sécurité améliorée par le contrôle social généré par la mixité	
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	Conforte le pôle commercial Centre et sera porte d'entrée de Canal-Sud
	Dynamisme des noyaux commerçants	
Bati et paysager	Mixité des fonctions	Développement de fonctions variées autour de la future gare et dans les nouveaux développements immobiliers
	Repères symboliques / architecture novatrice	Volonté de symboliser le lieu, prévision d'une architecture ambitieuse pour la gare
	Patrimoine	Redéveloppement d'un point névralgique historique de manière à la revaloriser
	Paysage urbain	Intégration axe du canal et des deux rives
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	Une refonte totale de l'espace public permettra d'améliorer la situation existante sur ces points
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	Effet potentiel en fonction du projet de reprise du Parc Crickx dans le réaménagement (Bruxelles Environnement)
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	Volonté de diminution du trafic motorisé au profit des modes doux et transports en commun donc diminution potentielle de la pollution de l'air
	Confort acoustique et vibratoire	Volonté de diminution du trafic motorisé au profit des modes doux et transports en commun donc diminution potentielle des nuisances acoustiques liées au trafic
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	1. Volonté de diminution du trafic motorisé au profit des modes doux et transports en commun donc amélioration potentielle de la vitesse commerciale. 2. Le Plan Directeur Bus prévoit une augmentation de fréquence
	Circulation motorisée	Rationalisation de l'espace
	Vélo	
	Piétons / PMR	
	Alternatives à l'automobilité	
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Développement d'une gare RER permettant une nouvelle entrée dans la commune
	Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Importance de ne pas trainer lors des travaux si expropriations
- Processus de participation citoyenne à entamer
- Porter attention aux écoulements, infiltrations et rejets vers le canal, qui représente une opportunité mais également un point sensible
- Implémenter des mesures d'atténuation de la pollution sonore et de confinement acoustique et vibratoire (concernant la gare RER et le trafic routier)
- Prendre les ressources en compte lors de la rénovation de l'espace public et la construction de la gare
- Poursuivre le développement de la gare RER, notamment en vue de l'objectif de l'incitation à l'usage du train pour les déplacements intra-régionaux
- Importance de réaménager le boulevard de l'Industrie (en y créant une ligne de tram, un parking de dissuasion...)
- Nouveau hub de transports à développer (Villo, Cambio,...)
- Veiller à la cohérence avec le PPAS Biestebroek et les PAD Heyvaert et le PAD Midi (situés à proximité) et au respect du BKP

2.6/ Revitaliser la vie locale et le tourisme

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	1. Création d'équipements culturels attractifs 2. Usage plus intensif des équipements existants
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	Satisfaction des besoins de sorties culturelles, récréatives et gastronomiques de ses habitants
Entreprenant	Participation citoyenne	
	Emploi et tissu économique	Développement de nouvelles fonctions donc d'emplois (notamment dans l'HORECA)
	Dynamisme des noyaux commerçants	Stimulation par la fréquentation accrue de la zone
Bati et paysager	Mixité des fonctions	Augmentation prévue
	Repères symboliques / architecture novatrice	Mise en valeur du patrimoine et repères symboliques par le tourisme
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	Potentiel effet négatif dû au développement de nouvelles activités, entre autres Horeca
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Augmentation, surtout si développement d'équipements ou activités phares
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les espaces verts comme lieu culturel ou comme atout dans une stratégie de développement de la vie locale • Développement d'équipements dans d'anciens bâtiments industriels par exemple pour mettre en valeur le patrimoine local • Porter attention aux mesures préventives/compensatoires à mettre en place pour pallier les conséquences probable d'un développement du tourisme: verdissements variés, gestion adaptée (nettoyage et entretien prenant en compte les manifestations culturelles),... • Capitaliser sur les atouts locaux de la commune pour développer le tourisme (étranger/domestique): par exemple, les ateliers "alimentation durable" de la Maison Verte et Bleue et la production alimentaire locale. • Valoriser la production locale dans l'horeca développé • Prendre des mesures limitant les nuisances éventuelles (limitation des horaires...) • Prendre en compte les ressources si rénovations • Veiller à rendre possible les activités sans devoir y accéder en voiture personnelle 		

3.1/ Accompagner le projet de la gare du Midi et faire de la rue Bara le départ d'un boulevard urbain jusqu'au ring
 4.4/ Réaliser un véritable boulevard urbain depuis la sortie du Ring jusqu'à la Gare du Midi

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	Création de nouveaux logements
	Logements	Création de nouveaux logements
	Soutenabilité de la densification	Proximité de la gare et d'équipements et services
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	Densification potentielle de l'activité économique des abords du boulevard
	Dynamisme des noyaux commerçants	Impact positif du redéploiement cohérent de la gare du Midi et de ses alentours
	Mixité des fonctions	Volonté d'augmenter la mixité des fonctions
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	Caractérisation/valorisation d'une porte d'entrée de la ville au sein de la Commune Gestion des points de vue, scénographie urbaine, orientation des passants grâce à une analyse paysagère
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	Mise en cohérence de la totalité du linéaire, du boulevard urbain Meilleures connexions entre la gare et les autres pôles d'intérêt communaux Amélioration du fléchage des centralités et points d'attraction
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	Alignement d'arbres
	Maillages vert et bleu	Alignement d'arbres
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	Développement d'un site-propre pour les TC donc amélioration de la liaison avec le centre-ville et la vitesse commerciale
	Circulation motorisée	Volonté d'augmenter la sécurité routière via la réfection de plusieurs croisements problématiques Adaptation des vitesses pour donner un sentiment d'entrée en ville Amélioration du fléchage des centralités et points d'attraction
	Vélo	Meilleure prise en compte de ces utilisateurs de l'espace Amélioration du fléchage des centralités et points d'attraction
	Piétons / PMR	Sécurisation par la régulation des vitesses des véhicules motorisés
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Mise en valeur et en cohérence de l'entrée de ville, don de visibilité à la Commune Amélioration du fléchage des centralités et points d'attraction
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> • Opportunité pour un processus participatif • Cohérence à avoir entre les différents plans et processus (PAD, Good Move...) • Opportunité pour une gestion intégrée du cycle de l'eau • Potentiel développement d'un boulevard urbain arboré comme continuité verte à travers la Commune • Réflexions sur les arbres en voirie (diversité des espaces, taille, entretien, pieds d'arbre etc) • Le choix du couple revêtement/vitesse devrait permettre de limiter au maximum les nuisances sonores dues au trafic routier • Réflexions sur les ressources à avoir lors de la rénovation de l'espace public • Prendre en compte les effets du vent sur l'espace public (ex tour du Midi et à venir) 		

3.3/ Accompagner le projet sur le site des Abattoirs

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	Un des objectifs est de donner un cadre de vie acceptable aux logements créés sur le site
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Participation citoyenne		
Entrepreneur	Emploi et tissu économique	Extension des horaires et accessibilité entre autres à l'usage des activités économiques Mise en valeur du transport de marchandises via le canal
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	Mise en valeur de la Halle classée par un nouveau contexte urbain
	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	1. Effet positif par amélioration de la structure urbaine 2. Effet positif, la grande Halle étant au centre d'un nouvel espace public de grandes dimensions
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	Rappel du tracé de la petite Senne qui traverse le site
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	En accompagnement du verdoisement des espaces publics existants et futurs
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	Dépollution préalable au renouvellement urbain
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	Création/mise en valeur de liaisons vers d'autres pôles
	Piétons / PMR	Nouveau franchissement du canal vers le bld Graindor
	Alternatives à l'automobilité	1. Place privilégiée pour les modes actifs 2. Effet positif par amélioration du maillage des espaces publics
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Extension des horaires et accessibilité entre autres à l'usage des visiteurs du site
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> • Opportunité pour une gestion intégrée du cycle de l'eau • Encourager le verdissement du site (façades et toitures, espace public si compatible avec intensité de l'utilisation) • Encourager la synergie des différents projets du site pour une circularité au sein du site • La question du transport de marchandises devra être posée à une échelle plus métropolitaine et en collaboration avec le port de Bruxelles 		

3.4/ Redynamiser le quartier Heyvaert --> assurer le suivi et la mise en œuvre du PAD et du CRU

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	Opportunité de réaliser un suivi des activités économiques dans la zone pour mesurer l'impact des mesures prises
	Dynamisme des noyaux commerçants	Opportunité de réaliser un suivi des activités commerciales dans la zone pour mesurer l'impact des mesures prises
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	Mise en place d'un tracé urbain complété (porte de Ninove/rue Heyvaert/abattoirs/.../pont de Cureghem), en lien avec la petite Senne, élément hautement symbolique du quartier
	Patrimoine	Opportunité d'assurer un suivi de la mise en valeur du patrimoine industriel (dans l'absolu mais aussi de manière qualitative)
	Paysage urbain	
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	Opportunité d'assurer une cohérence entre les projets liés à l'espace public
	Cycle de l'eau	Opportunité d'assurer un suivi de la désimperméabilisation et des rénovations, pour viser à la gestion de l'eau sur la parcelle/à l'échelle de l'ilot mais également dans l'espace public
	Faune et flore	Opportunité d'assurer un suivi du CBS lors des demandes de permis et de réalisation d'espaces publics
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	Opportunité d'assurer un suivi des éléments naturels et de la qualité des espaces verts prévus, entre autre pour leur effet sur les îlots de chaleur
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	Opportunité d'assurer un suivi de la nouvelle mixité et de pouvoir ainsi mieux la gérer
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	Opportunité d'assurer un suivi des démolitions/rénovations/reconstructions et de favoriser le réemploi au maximum au sein du quartier
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	Opportunité d'assurer un suivi du Contrat Local de Mobilité de la maille Cureghem en parallèle au développement du PAD et du CRU pour apaiser le quartier en accord avec les principes des différents plans.
	Vélo	
Piétons / PMR		
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	CRU et PAD sont des projets supra-communaux et dervont donc être menés en parallèle. Leur suivi, et la gestion de la mise en œuvre des projets, placent Anderlecht au cœur des discussions et en font un acteur stratégique au niveau régional
	Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Opportunité de processus participatifs locaux pour la mise en œuvre des projets et plans
- Une attention devra être portée au type de parc et à l'activation des rez-de-chaussée afin de garantir la sécurité dans le futur parc de la Senette
- Veiller à ce que les emplois créés ne soient pas que des emplois très qualifiés, afin de potentiellement fournir un emploi aux populations locales peu formées
- Veiller à la valorisation du patrimoine industriel existant

3.5/ Cureghem, le Canal et ses ponts

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	Adaptation des ponts aux nouvelles contraintes du trafic fluvial, donc amélioration du transit fluvial et développement des entreprises et du Port de Bruxelles
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	Les nouveaux ponts ont le potentiel de devenir de nouveaux repères visuels et/ou novateurs.
	Patrimoine	
	Paysage urbain	Augmentation des hauteurs des ponts donc de leur impact visuel et paysager
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	Nécessité de revoir certains espaces publics
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	Meilleure utilisation de la voie d'eau pour le transport de marchandises
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	1. Augmentation du nombre de franchissement
	Piétons / PMR	2. Adaptation aux contraintes PMR
	Alternatives à l'automobilité	
	Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune
Projets supra-communaux		En coordination avec les autres communes liées au canal, la Région, le Port de Bruxelles et l'Equipe "canal" du BMA

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Accompagner les connexions "transversales" de connexions "linéaires" pour les modes actifs/PMR (voir mesure 4.7 entre autres)
- Mettre en cohérence les nouvelles connexions rendues possibles par les nouveaux franchissements avec les différents plans (ex: PAD Heyvaert et Midi, CRU, BKP...)
- En cas de ponts mouvants, limiter au maximum les nuisances sonores liées

3.6/ Améliorer l'espace public, requalifier les entrées de la Commune et créer une colonne vertébrale à l'entrée de la Commune

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	Amélioration du cadre de vie dans les quartiers densément peuplés de Cureghem
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	Mise en valeur du canal en lien avec les quartiers Requalification des entrées de la Commune
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	Amélioration de la lisibilité, de la cohérence et de la structure de l'espace
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	Intégration d'éléments verts dans l'espace public
	Maillages vert et bleu	Mise en valeur du canal et de la Senne et augmentation de la proximité de l'eau et de l'homme
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	Amélioration potentielle du confort acoustique en fonction des choix de matériaux et vitesses et des aménagements prévus sur les différentes voiries et carrefours concernés
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	Aménagements en faveur de la vitesse commerciale des TC
	Circulation motorisée	
	Vélo	Aménagements en faveur des circulations piétonnes et cyclables
	Piétons / PMR	Amélioration des liaisons douces
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Requalification des entrées de la Commune
	Projets supra-communaux	Colonne vertébrale d'importance régionale
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> ● A développer en cohérence avec la mesure 5.1 (charte sur les espaces publics) ● Réfléchir à une signalétique pour mettre en valeur les cheminements et signaler les entrées ● Opportunité de gestion intégrée de l'eau lors de la réfection des espaces publics ● Réflexions sur les arbres et plantations en voirie (diversité des espaces, taille, entretien, pieds d'arbre, prairies fleuries, gestion des plantes invasives, etc), 		

3.7/ Promouvoir et pérenniser les activités artisanales et artistiques

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	Potentielles rénovations
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	Développement (parfois temporaire) de l'offre culturelle publique et privée
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Entreprenant	Participation citoyenne	
	Emploi et tissu économique	Développement des PME existantes et incitation à la création/installation de nouvelles PME Diversité de typologie d'emplois/entreprises
	Dynamisme des noyaux commerçants	
Bati et paysager	Mixité des fonctions	Augmentation de la mixité des fonctions par le développement de nouveaux types d'activités (artistiques et artisanales)
	Repères symboliques / architecture novatrice	Potentielle création de lieux phares, de par les activités qui y sont tenues mais également via une architecture particulière
	Patrimoine	Valorisation du patrimoine industriel
	Paysage urbain	
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
	Alternatives à l'automobilité	
	Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune
Projets supra-communaux		
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> Intégrer un processus participatif et de coconstruction avec la population locale permettant de mettre en adéquation les besoins et leurs solutions locales Attention à porter aux potentielles nuisances que représentent ces activités sur le voisinage 		

4.1/ Ouvrir Biestebroek à la mixité --> Même objectif mais intégration du nouveau PPAS

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	Création de nouveaux logements
	Soutenabilité de la densification	Création d'un espace vert et de densité à proximité d'un arrêt de métro
	Cohésion sociale	Création de nouveaux logements sociaux
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	Création de crèches
	Accueil scolaire	Création d'une école
	Autres équipements	Création d'autres équipements
	Espaces verts (équipement)	Création d'un nouvel espace vert
	Bien-être	Disparition du site SEVESO existant
Entreprenant	Participation citoyenne	
	Emploi et tissu économique	Développement de bureaux et activités économiques, pourvoyeurs d'emplois Suppression des emplois existants dans cette zone économique
	Dynamisme des noyaux commerçants	Développement de commerces aux rez
Bati et paysager	Mixité des fonctions	Développement de la mixité des fonctions
	Repères symboliques / architecture novatrice	Potentiel pour le développement d'un nouveau repère symbolique qualitatif
	Patrimoine	Potentielle mise en valeur du patrimoine industriel bâti existant, requalification d'une zone délaissée
	Paysage urbain	Développement d'un nouveau paysage urbain, centré sur le canal
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	Amélioration de la situation existante
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	Création d'un espace vert attenant au canal et dans une zone fortement imperméable et en friche
	Maillages vert et bleu	Nouveaux bâtiments (ou rénovations lourdes) donc se conformant au minimum aux règles en vigueur en ce qui concerne la gestion des eaux, les toitures vertes etc.
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	Nouvelles constructions à prévoir, entre autres en sous-sol Dépollution assurée si développement de projets
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	Nouveaux bâtiments (ou rénovations lourdes) donc se conformant au minimum aux standards énergétiques en vigueur
	Ressources (économie circulaire)	Rénovations et/ou démolitions/reconstructions à prévoir Potentielle utilisation du canal pour le déplacement des matériaux de construction etc.
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	Réorganisation de la zone donc impact à prévoir selon les choix posés
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Nouvelle mixité associant activités économiques et logements ainsi qu'équipements et espaces publics et verts, impliquant une attractivité renforcée de la zone pour des publics variés
	Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Assurer le suivi de la mise en œuvre du PPAS et d'une réelle mixité des fonctions
- Intégrer les principes préconisés par Bruxelles Environnement pour le développement d'un quartier durable
- Prendre en compte les recommandations du RIE du PPAS et des RIE des projets concrets lors de leur mise en œuvre

4.5/ Renforcer le Canal comme vecteur de transport de marchandises

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habit� et V�cu	Population	
	Logements	
	Soutenabilit� de la densification	
	Coh�sion sociale	
	Salubrit� / biens � l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres �quipements	
	Espaces verts (�quipement)	
	Bien-�tre	
Entrepreneur	Emploi et tissu �conomique	1. Cr�ation d'un Centre de Distribution Urbain (CDU) + de plusieurs petites bases logistiques 2. Cr�ation d'emplois dans la logistique 3. Les entreprises riveraines qui ne font pas usage de la voie d'eau seront d�courag�es
	Dynamisme des noyaux commer�ants	
	Mixit� des fonctions	
Bati et paysager	Rep�res symboliques / architecture novatrice	Opportunit� pour le CDU
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
Environnemental et durable	Coh�rence, lisibilit� et confort espace public	
	Cycle de l'eau	Risques accrus de pollution de l'eau par rejets, accidents...
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	Requalification de certains sites (avec d�pollution le cas �ch�ant)
	Qualit� de l'air	Am�lioration gr�ce � la diminution du trafic de poids lourds.
	Confort acoustique et vibratoire	Diminution de la pr�sence des poids lourds en ville donc des nuisances sonores y aff�rentes
	Energie	Effet positif par un report modal route > eau
	Ressources (�conomie circulaire)	
	Accessibilit� des transports en communs	Diminution de la pr�sence des poids lourds en ville donc de l'encombrement des voiries
	Circulation motoris�e	
	V�lo	
Pi�tons / PMR		
Alternatives � l'automobilit�	Effet positif par un report modal route > eau	
M�ropolitain et rayonnant	Attractivit� de la commune	Cr�ation, � l'�chelle r�gionale, d'un p�le logistique important
	Projets supra-communaux	Ce projet concerne tout le lin�aire du canal mais est soutenu � Anderlecht et ans sa zone industrielle, importante pour la R�gion
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> Int�grer les entreprises (notamment via le Port de Bruxelles) dans le d�veloppement de ce type de transport afin d'augmenter leur adh�rence au changement Importance de ne pas d�velopper que le CDU mais �galement de petites bases logistiques pour �tendre l'int�r�t de la mesure et son impact positif au sein de la commune 		

4.7/ Aménagement des berges à des fins d'équipements, de loisirs et de promenade

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	Augmentation de la valeur des logements en bord de Canal
	Soutenabilité de la densification	Développement d'équipements de proximité
	Cohésion sociale	Espace public comme vecteur de rencontres
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	Nouveaux équipements de loisirs et de promenade
	Espaces verts (équipement)	Mise en valeur d'un espace vert existant mais peu considéré comme tel
	Bien-être	Rénovation d'espaces parfois peu conviviaux/sécurisants Amélioration du cadre de vie
Entrepreneur	Participation citoyenne	
	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
Bati et paysager	Mixité des fonctions	
	Repères symboliques / architecture novatrice	Développement qualitatif du repère "Canal"
	Patrimoine	Mise en valeur de ce patrimoine particulier
	Paysage urbain	Mise en cohérence d'actions ponctuelles
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	Mise en cohérence d'actions ponctuelles
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	Mobilité non polluante favorisée
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	Valorisation et amélioration du confort et de la sécurité des cheminements actifs
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Développement d'un point d'attraction communal
	Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Intégrer la dimension ludique dans les espaces verts et publics
- Participation citoyenne à réaliser
- Potentiel pour repères symboliques/ architecture novatrice (ex: Molenbeek et ses moulins, mobilier urbain,...)
- Prendre en compte le BKP et le PAD Heyvaert
- Opportunité pour une gestion intégrée de l'eau et renvoi vers le canal
- Veiller à l'intégration au réseau écologique et à favoriser la biodiversité (voir CBS)
- Choix des matériaux et des vitesses pour les véhicules motorisés
- Réutilisation des matériaux / utilisation de matériaux de réemploi / recyclés
- Opportunités de développement de stations d'autopartage comme alternative à l'automobilité

4.8/ Développer des services aux entreprises

4.9/ Vers un cluster d'entreprises de haute qualité environnementale et une dépollution des sols

4.11/ Densifier la zone industrielle et adapter la réglementation en matière d'urbanisme

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
	Participation citoyenne	Analyse locale comme base de l'étude
Entrepreneur	Emploi et tissu économique	1. Développement de services aux entreprises 2. Densification ZEMU + ZIU 3. Développement de l'offre d'emplois peu qualifiés et qualifiés, et pérennisation 4. Développement d'un cluster/créneau d'avenir 5. Développement de liens entre les entreprises, potentiels vecteurs d'amélioration des entreprises
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	1.Modification du paysage urbain autour des zones industrielles du canal 2.Promotion de l'intégration urbaine des édifices à venir
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	1. Rationalisation de l'utilisation du sol 2. Politique ambitieuse de dépollution des sols
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	1. Augmentation de la compacité urbaine/industrielle 2. Economies via écologie industrielle 3. Décarbonisation envisagée pour le cluster
	Ressources (économie circulaire)	Mutualisation des services et espaces
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	1. Amélioration des conditions d'accessibilité multimodale du secteur 2. Développement de promenades / accès à travers le site
	Vélo	
	Piétons / PMR	
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	1. Attractivité renforcée pour les entreprises touchées par ces services et le cluster 2. Dynamique d'emploi générale qui rend la commune attractive 3. Potentiels incitants à l'installation
	Projets supra-communaux	Inscription dans les objectifs européens de haute qualité environnementale des industries.

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Le développement des services aux entreprises reste un objectif important pour la Commune mais les outils actuels ne permettent pas sa réalisation.
- Désigner un manager de la zone permettrait davantage d'assurer une gestion globale (mutualisation de certains espaces, parking...) et traiter des questions en jeu.

- Opportunité de création de repère symbolique par l'architecture (bâtiments densifiant les zones en cordures de canal, bâtiments de services mutualisés...)
- Dans la cas de nouveaux bâtiments, opportunité d'exemplarité (eau, faune et flore, énergie...)
- En lien avec le développement du canal comme vecteur de transport de marchandises
- Opportunité de la révision de l'organisation de la zone pour développer le maillage vert et bleu (potentielle mise en valeur de la Senne)

4.10/ (voir 4.9) Vers une écologie industrielle des entreprises --> Même objectif mais engagement d'un manager

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Entreprenant	Participation citoyenne	
	Emploi et tissu économique	Favoriser les liens entre les entreprises
	Dynamisme des noyaux commerçants	
Bati et paysager	Mixité des fonctions	
	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	Faire des économies d'énergie en optimisant sa réutilisation entre entreprises
	Ressources (économie circulaire)	Faire des économies de ressources en optimisant leur réutilisation entre entreprises
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	Mutualisation potentielle de parkings etc
	Vélo	
	Piétons / PMR	
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		

5.1/ Elaborer une charte des espaces publics

5.2/ Aménager de façon ambitieuse les places et espaces relais (voir 3.1 pour Bara et 2.3 pour Vandervelde)

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	Amélioration du cadre de vie
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	Effet positif par redynamisation générale de l'espace et l'augmentation de la fréquentation subséquente.
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	Création d'une symbolique territoriale via l'aménagement "harmonisé" des espaces publics
	Patrimoine	
	Paysage urbain	1. Signalétique intégrée dans le paysage 2. Inscription dans les objectifs du Plan Lumière
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	1. Amélioration de la lisibilité de l'espace, entre autre via la hiérarchisation des axes 2. Harmonisation du traitement des axes et du mobilier urbain 3. Développement d'une "marque" anderlechtoise, tout en respectant les caractéristiques de chaque quartier
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	1. Intégration de la notion de "park system" dans les aménagements 2. Intégration autant que possible d'éléments verts
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	Inscription dans les objectifs du Plan Lumière
	Ressources (économie circulaire)	Généralisation de l'utilisation de matériaux écologiques
	Accessibilité des transports en communs	Priorisation des transports en communs dans les nouveaux aménagements publics
	Circulation motorisée	Augmentation de la lisibilité via la hiérarchisation des voiries et d'un aménagement qui y est lié (revêtements, matériaux, aménagements...)
	Vélo	1. Priorisation des modes actifs dans les nouveaux aménagements publics
	Piétons / PMR	2. Développement d'une signalétique claire
	Alternatives à l'automobilité	
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Développement touristique visé via la mise en évidence des multiples facettes du territoire (signalétique claire et variée)
	Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Privilégier les équipements urbains répondant aux demandes spécifiques des différents quartiers
- Impliquer les citoyens et la société civile dans la co-construction de cette charte
- Opportunité pour la gestion intégrée de l'eau
- Intégrer des réflexions sur les matériaux (entrants et sortants)
- Intégrer des réflexions sur le choix du couple revêtement/vitesse pour les voiries afin de limiter les nuisances sonores liées au trafic
- Intégrer des réflexions sur la perméabilité et la verdurisation des espaces publics, entre autres les arbres en voirie (diversité des espaces, taille, entretien, pieds d'arbre etc)
- Valoriser le patrimoine local lors des réaménagements (par des matériaux, des lumières...)

5.3/ Introduire l'art dans les espaces publics comme valorisation alternative ou complémentaire à la trame verte

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	Amélioration du cadre de vie
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	Valorisation et soutien au travail d'artistes locaux et extérieurs
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	1. Embellissement et valorisation de l'espace public. 2. Nouveaux repères symboliques
	Patrimoine	Parcours artistique en lien avec les parcours patrimoniaux
	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	Parcours artistique en lien avec la trame verte
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
	Alternatives à l'automobilité	
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	1. Nouveaux points d'intérêt 2. Nouveaux parcours touristiques
	Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Potentiel d'implication de la population par exemple à travers une "évaluation"/avis sur les œuvres par le public
- Potentiel "d'orientation" des œuvres ou artistes par exemple pour l'usage de matériaux recyclés/durables, l'intérêt pour la biodiversité, l'eau...

5.4/ Sensibiliser à l'application du RCUZ et à la préservation des cités-jardins

5.9/ Adapter aux enjeux du PCD le Règlement Communal d'Urbanisme et sensibiliser à son usage

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	1. Donne un cadre à la construction et rénovation des logements 2. Incitation à la rénovation (encadrée) d'un parc de logements vieillissant
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	Incitation à l'amélioration du cadre de vie
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	Potentiel impact sur la qualité urbanistique et donc l'attrait des noyaux commerçants (réglementation des enseignes)
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	Sensibilisation des propriétaires et des locataires sur les valeurs architecturales et urbaines des ensembles bâtis réglementés et l'intérêt de leur préservation
	Paysage urbain	Incitation à la mise en œuvre d'un cadre unique pour le paysage urbain spécifique lié aux ensembles bâtis réglementés
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	Mise en évidence de l'intérêt de la conservation et du développement des maillages vert et bleu spécifiques dans les espaces verts des ensembles bâtis réglementés
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
	Alternatives à l'automobilité	
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Peut devenir une référence pour d'autres communes
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> Potential des règlements d'urbanisme en matière de gestion des eaux, verdurisation, imperméabilisation, énergie... 		

5.5/ Requalifier les cœurs d'îlots --> Même objectif mais changement d'outils

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	Amélioration des conditions de densification (qualification du cadre de vie)
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	Possibilités d'aération des cœurs d'îlots, de rénovation et d'amélioration des bâtiments en cœur d'îlot à des fins de logement, ou à des fins collectives, associatives ou pour des activités générant peu de nuisances
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	Potentielle création d'espaces verts publics
	Bien-être	Amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers densément bâtis
Entrepreneur	Participation citoyenne	
	Emploi et tissu économique	Possibilités d'aération des cœurs d'îlots, de rénovation et d'amélioration des bâtiments en cœur d'îlot à des fins de logement, ou à des fins collectives, associatives ou pour des activités générant peu de nuisances
	Dynamisme des noyaux commerçants	
Bati et paysager	Mixité des fonctions	
	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	Mise en valeur du patrimoine bâti et non-bâti (intérieurs d'îlots)
	Paysage urbain	
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
	Cycle de l'eau	Déimperméabilisation probable de cœurs d'îlots, avec augmentation des possibilités de gestion de l'eau à l'échelle de la parcelle/îlot
	Faune et flore	Déimperméabilisation probable de cœurs d'îlots, avec augmentation des possibilités d'accueil de la faune et de la flore à l'échelle de la parcelle/îlot
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	Déimperméabilisation probable de cœurs d'îlots, avec augmentation des possibilités de produire des aliments à l'échelle de la parcelle/îlot
	Sols, sous-sols	Déimperméabilisation probable de cœurs d'îlots, avec augmentation probable de la qualité des sols (dépollution, amendement...)
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	Revalorisation probable de bâtiments existant en cœur d'îlots
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
	Alternatives à l'automobilité	
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Exemplarité des mesures prises
	Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Gestion des ressources extraites des cœurs d'îlot de manière la plus circulaire possible (réutilisation sur place de matériaux, réemploi hors site, et recyclage avant d'envisager de jeter les matériaux non désirés
- Cadre sur les activités qui peuvent être tenues en intérieur d'îlot pour limiter les nuisances sonores pour le voisinage

5.6/ Requalifier les biens abandonnés ou vacants --> Même objectif mais changement d'outils

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	Potentiel usage des biens requalifiés pour accueillir des logements
	Soutenabilité de la densification	Rénovation donc pas de nouvelles construction pour accueillir plus de population. Cela implique de conserver de la disponibilité de terrains pour d'autres usages soutenables (espaces verts...)
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	Identification et rénovation des biens abandonnés ou vacants
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	Potentiel usage des biens requalifiés pour accueillir des petits équipements de quartier
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Entreprenant	Participation citoyenne	
	Emploi et tissu économique	Potentiel usage des biens requalifiés pour accueillir des activités économiques
	Dynamisme des noyaux commerçants	
Bati et paysager	Mixité des fonctions	Revalorisation potentielle des étages au-dessus des commerces, favorisant la mixité des fonctions
	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	Mise en valeur et requalification du patrimoine bâti
	Paysage urbain	
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	Revalorisation de biens abandonnés ou vacants, dans une optique de circularité
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
	Alternatives à l'automobilité	
	Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune
Projets supra-communaux		

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Dans le cas de quartiers présentant un grand nombre de biens abandonnés ou vacants, c'est un argument à ajouter dans un éventuel programme (CQD, CRU...) qui peut être cofinancé par la Région

5.7/ Promouvoir des formes d'architecture contemporaines intégrées et durables

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	Les nouveaux projets devront démontrer des qualités environnementales exemplaires
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	Récompense des auteurs et les créateurs ambitieux
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	A priori développée dans ces projets exemplaires
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	Création de "marqueurs territoriaux" contemporains
	Patrimoine	
	Paysage urbain	Ces marqueurs territoriaux doivent être bien intégrés dans le paysage urbain
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	Ces bâtiments renforcent la lisibilité territoriale de par le choix de leur localisation
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	Les nouveaux projets devront démontrer des qualités environnementales exemplaires
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
Alternatives à l'automobilité	Les nouveaux projets devront démontrer des qualités environnementales exemplaires	
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Montre le dynamisme d'innovation environnementale et architectural de la Commune
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> Lien avec le Guide Batiment Durable et la plateforme be.sustainable 		

5.8/ Prendre en compte les ensembles de qualité sur le territoire communal

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Entreprenant	Participation citoyenne	
	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
Bati et paysager	Mixité des fonctions	
	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	Protection d'ensembles urbains cohérents ainsi que ceux à créer.
	Paysage urbain	Sauvegarde des éléments caractéristiques du paysage urbain de la commune
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
	Alternatives à l'automobilité	
	Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune
Projets supra-communaux		
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		

5.10/ Assurer le suivi de tous les projets, plans et programmes pour apporter de la cohérence et améliorer l'espace public

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	Le traitement cohérent de l'espace public peut permettre de développer un repère lié aux espaces publics communaux (exemple à Jette)
	Patrimoine	
	Paysage urbain	La cohérence et l'amélioration de l'espace public permet d'assurer une certaine identité paysagère
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	Le suivi a pour but d'augmenter la cohérence et lisibilité ainsi que la qualité de l'espace public
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	Opportunité
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	Opportunité
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	Opportunité
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	L'amélioration et la cohérence des espaces publics vont augmenter l'attrait de la Commune
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un comité de suivi transversal au sein de la Commune et d'une méthodologie de suivi et d'évaluation • Veiller à la cohérence avec les objectifs et projets initiés par des instances supra-communales • Potentiel pour la gestion durable des eaux, des sols et de la faune et de la flore 		

5.11/ Etudier la mise en œuvre et le développement du Park System afin de répondre aux enjeux paysagers, écologiques et aux carences en espaces verts

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	Amélioration de l'accessibilité et proximité aux espaces verts pour les habitants pour répondre aux carences en espaces verts
	Bien-être	Amélioration du cadre de vie
Entreprenant	Participation citoyenne	
	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
Bati et paysager	Mixité des fonctions	
	Repères symboliques / architecture novatrice	Création de repère(s) symbolique(s)
	Patrimoine	Préservation et mise en valeur du patrimoine naturel de la commune
	Paysage urbain	Augmentation de la valeur paysagère des espaces verts dans leur ensemble
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	Augmentation de la lisibilité et de la cohérence des espaces verts publics
	Cycle de l'eau	Opportunité de gestion intégrée de l'eau
	Faune et flore	Opportunité de renforcement de la biodiversité et de renforcement du réseau écologique
	Maillages vert et bleu	Le maillage vert sera très fortement renforcé par le développement du Park System
	Espaces verts (environnement)	Renforcement des fonctions des espaces verts et principalement les fonctions écologiques, paysagères et sociales Aménagements de nouveaux espaces verts
	Alimentation durable	Potential de développement de l'agriculture urbaine au sein des parcs anderlechtois
	Sols, sous-sols	Opportunité d'amélioration de la qualité des sols
	Qualité de l'air	Opportunité de participer mieux à l'augmentation de la qualité de l'air
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	Opportunité de gérer les déchets verts de manière cohérente et globale
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	Amélioration de la fonction "mobilité" du maillage vert
	Alternatives à l'automobilité	
	Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune
Projets supra-communaux		

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Définir les zones accessibles ou non au public en prenant en compte les zones de carence en espaces verts publics et les calculs de soutenabilité de la densification
- Prévoir une gestion du Park System qui optimise le développement de la faune et de la flore, veiller à l'intégration au réseau écologique et à favoriser la biodiversité (voir CBS)
- Intégrer la dimension ludique dans les espaces verts et publics

5.12/ Renforcer de façon concrète et spécifique le paysage naturel, particulièrement dans la zone de Neerpede

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	En fonction du type de projet, l'accessibilité totale à certains espaces naturels peut être compromise
	Bien-être	Amélioration de la qualité du cadre de vie
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	Renforcement d'un repère symbolique fort
	Patrimoine	Le renforcement du paysage naturel à Neerpede institutionnalisera sa valeur patrimoniale et améliorera les volontés pour sa préservation
	Paysage urbain	Renforcement du paysage naturel
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	Opportunité de développer une gestion de l'eau intégrée au paysage
	Faune et flore	Opportunité d'accroissement de la biodiversité du paysage
	Maillages vert et bleu	Le maillage vert et bleu sera fortement amélioré par le renforcement du paysage naturel mais l'ampleur de cette amélioration variera en fonction du projet retenu
	Espaces verts (environnement)	Aménagement potentiel de nouveaux espaces verts publics
	Alimentation durable	Opportunité de développer l'alimentation durable pour la création d'un paysage comestible
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Mise en valeur du patrimoine naturel donc augmentation de l'attrait de la commune
	Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Porter une attention spécifique à la qualité de la présence végétale: supprimer les invasives et optimiser l'écopotential/CBS+ en fonction des caractéristiques paysagères et historiques (sous-région paysagère) de la zone
- Définir les zones accessibles ou non au public en prenant en compte les zones de carence en espaces verts publics et les calculs de soutenabilité de la densification
- Se référer au Plan Opérationnel Neerpede

6.1/ Améliorer la lisibilité des pôles multimodaux et les rendre accessibles par modes doux

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	Promotion de l'usage des transports en commun et le report modal
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Entrepreneant	Participation citoyenne	
	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	Stimulation de la fréquentation des noyaux commerçants adjacents par leur accessibilité accrue
Bati et paysager	Mixité des fonctions	
	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	Renforcement de la lisibilité territoriale et de sa cohérence en faisant coïncider l'aménagement des centralités actives avec la présence de pôles multimodaux métropolitains
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	Amélioration de la qualité de l'air par diminution du trafic automobile
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	1. Promotion de l'usage des transports en commun et le report modal 2. Facilitations de l'accessibilité en transport public
	Circulation motorisée	Dans le cadre des réaménagements, la question de l'intermodalité est un point d'attention
	Vélo	1. Révision de la répartition des modes au profit des modes actifs 2. Signalétique et accessibilité PMR renforcées
	Piétons / PMR	3. Fluidification des transferts entre modes
	Alternatives à l'automobilité	
	Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune
Projets supra-communaux		
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> Intégrer les "nouvelles mobilités" dans ce développement (monoroues, vélos cargos etc) 		

6.2/ Plan de Déplacements Scolaires (PDS) --> Sécuriser les abords d'école (rue scolaires), sensibiliser les élèves, parents et enseignant à une autre mobilité, organiser des pédibus, vélo-bus...

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	L'organisation de pédibus et vélo-bus auront pour effet probable de faire se rencontrer des élèves de différents niveaux mais habitants à proximité. L'organisation, si elle est entre autres encadrée par des parents, permettra également de faire se rencontrer les parents des écoles.
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	Amélioration de la mobilité des élèves en offrant une alternative au transport en voiture et en promouvant l'accessibilité douce, en donnant le goût de la marche à pied et du vélo en ville...
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	Découverte potentielle du quartier, rencontres sociales...
Entreprenant	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	La création de rues scolaires aura pour impact de rendre l'espace public aux abords des écoles plus sécurisé et confortable pour les usagers les plus faibles. Le fait de traiter tous les abords d'écoles de la même manière permettra également d'uniformiser et de rendre cohérents les aménagements, et d'ainsi marquer les esprits de tous les usagers de la voirie.
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	L'établissement de rues scolaire, inaccessibles à la voiture au moment où tous les élèves sont présents, a pour impact la diminution drastique des polluants de l'air (particules fines) à proximité des écoles et donc la protection d'une partie des personnes à risque au niveau pulmonaire (enfants)
	Confort acoustique et vibratoire	Le bruit généré par les allers et venues et les manœuvres des nombreuses voitures à l'heure de la dépose scolaire est fortement diminuée par l'établissement de rues scolaires et l'organisation de pédibus et vélo-bus
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	Diminution de la congestion aux heures de pointes en diminuant le transport motorisé d'une partie des élèves
	Vélo	Promotion de la mobilité douce et à faible impact, don d'habitudes de mobilité durable dès le plus jeune âge, renforcement du confort et de la sécurité de ces déplacements
	Piétons / PMR	
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Exemplarité des mesures prises
	Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Etudier les zones de dépose (il en restera toujours) et optimiser leur fonctionnement

6.3/ Favoriser le partenariat public-privé en matière de création ou de rénovation de logements

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	Densification probable
	Logements	Rénovation et développement du parc de logement de manière "encadrée"
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	Potentielle rénovation de logements insalubres ou abandonnés
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	Stimulation du secteur du bâtiment
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
	Alternatives à l'automobilité	
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	
	Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Sensibiliser les propriétaires privés à l'intérêt privé et collectif de la rénovation de logements, notamment dans les immeubles de caractères, au dessus des commerces, etc.
- Porter attention à la qualité des développements à venir, ne pas diminuer ses ambitions

6.4/ Renforcer la mobilisation des étages vides au-dessus des commerces, propices à la création de logements étudiants --> propice à l'accueil de logements, de start-up et d'équipements de quartier, dans une logique de dynamisation du quartier

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	Densification probable vu la création de logements
	Logements	Rénovation de logements
	Soutenabilité de la densification	Reconstruction de la ville sur la ville via la réhabilitation de locaux inutilisés, bien localisés en termes de mobilité
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	Rénovation et remise sur le marché de locaux à l'abandon
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	Nouveaux espaces d'accueil pour de petits équipements de quartier
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Entrepreneur	Participation citoyenne	
	Emploi et tissu économique	Nouveaux espaces d'accueil pour de start-up et PME
	Dynamisme des noyaux commerçants	Nouveaux habitants dans les zones fortement commerciales, donc augmentation de la mixité des fonctions et du public dans les zones commerciales, nouveaux attraits locaux si bureaux pour start-up et petits équipements de quartier
Bati et paysager	Mixité des fonctions	
	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	Valorisation du patrimoine bâti
	Paysage urbain	
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
	Alternatives à l'automobilité	
	Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune
Projets supra-communaux		

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Suivi des rénovations et attention portée sur la rénovation durable (qualité de la rénovation, circularité des matériaux...)

6.5/ Création de logements pour personnes âgées ou handicapées et incitation aux logements intergénérationnels

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES	
Habité et Vécu	Population		
	Logements	Effet neutre: possibilité d'investissements fructueux mais qui demande des garanties de faisabilité	
	Soutenabilité de la densification		
	Cohésion sociale	Création de liens et de solidarités intergénérationnelles	
	Salubrité / biens à l'abandon	Potentielles rénovations de bien insalubres	
	Accueil petite enfance		
	Accueil scolaire		
	Autres équipements		
	Espaces verts (équipement)		
	Bien-être	Réponse aux changements sociétaux, à l'allongement de la durée de vie, aux nouveaux besoins des séniors et des personnes dépendantes physique-ment et offrir la possibilité d'habiter autrement dans un objectif de création et d'entretien des liens intergénérationnels	
Participation citoyenne			
Entrepreneur	Emploi et tissu économique		
	Dynamisme des noyaux commerçants		
	Mixité des fonctions		
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice		
	Patrimoine		
	Paysage urbain		
	Cohérence, lisibilité et confort espace public		
Environnemental et durable	Cycle de l'eau		
	Faune et flore		
	Maillages vert et bleu		
	Espaces verts (environnement)		
	Alimentation durable		
	Sols, sous-sols		
	Qualité de l'air		
	Confort acoustique et vibratoire		
	Energie		
	Ressources (économie circulaire)		
	Accessibilité des transports en communs		
	Circulation motorisée		
	Vélo		
	Piétons / PMR		
	Alternatives à l'automobilité		
	Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	
		Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Sensibiliser et d'informer sur l'intérêt de telles structures
- Intégrer une réflexion sur la mobilité des senior et des PMR dans les projets de logements intergénérationnels

6.6/ Renforcer la lutte entre les "marchands de sommeil"

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	Application du Code du Logement
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	Enrayement de l'exploitation de personnes économiquement et socialement fragiles par des propriétaires peu scrupuleux Personnes exploitées soutenues via la mise à disposition de logements de transit avant relogement définitif
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	Amélioration du cadre de vie par la diminution de la surpopulation des logements utilisés pour ces pratiques frauduleuses
Participation citoyenne		
Entrepreneur	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	Application du Code du Logement
	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	
	Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Continuer à réaliser des inspections

6.7/ Poursuivre la politique de sécurité publique et de prévention de manière intégrée

6.8/ Poursuivre la synergie entre la Commune et le monde associatif en particulier dans le cadre des actions de cohésion sociale

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	1. Collaboration au sein d'une cellule transversale composée d'élus, de techniciens et de représentants du monde associatif afin de travailler à l'amélioration de la cohésion sociale 2. Cette collaboration est publicisée sur le site internet de la Maison de la Participation
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	Coordination des équipes en charge des espaces verts (gardiens de la paix, stewards, gardiens de parc...) pour une meilleure sécurité et prévention
	Bien-être	1. Affirmer la présence des autorités locales et conforter leur rôle en matière de sécurité et de prévention, affiner la connaissance des sources des problèmes d'incivilité et de criminalité, comprendre d'où viennent les tensions entre certains individus et les autorités locales et la résoudre, et enrayer les manifestations violentes de certains groupes 2. Amélioration de la propreté dans l'espace public
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
	Alternatives à l'automobilité	
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		

6.9/ Participer à la création d'équipements publics lors de grands projets immobiliers

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES	
Habité et Vécu	Population		
	Logements		
	Soutenabilité de la densification	Objectif de trouver un bon équilibre entre la densification, les équipements (scolaires et autres) et la création d'espaces publics	
	Cohésion sociale		
	Salubrité / biens à l'abandon		
	Accueil petite enfance Accueil scolaire	Augmentation du nombre d'équipements	
	Autres équipements		
	Espaces verts (équipement)		
	Bien-être		
	Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	Soutien des efforts financiers communaux par la participation du privé	
	Dynamisme des noyaux commerçants		
	Mixité des fonctions	Améliorée	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice		
	Patrimoine Paysage urbain		
	Cohérence, lisibilité et confort espace public		
Environnemental et durable	Cycle de l'eau		
	Faune et flore		
	Maillages vert et bleu Espaces verts (environnement)		
	Alimentation durable Sols, sous-sols		
	Qualité de l'air		
	Confort acoustique et vibratoire Energie		
	Ressources (économie circulaire)		
	Accessibilité des transports en communs		
	Circulation motorisée Vélo		
	Piétons / PMR		
	Alternatives à l'automobilité		
	Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	
		Projets supra-communaux	
	RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer la dimension de mobilité adaptée pour soutenir les nouveaux équipements créés de manière cohérente et efficiente 		

6.10/ Soutenir une diversification des équipements et des lieux de convivialité

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	Diversification des équipements pour toucher des publics variés
	Cohésion sociale	Renforcement des liens entre les habitants en offrant les conditions de réunion des personnes et des groupes et en encourageant l'organisation des fêtes de quartiers et en soutenant les activités du monde associatif
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	Amélioration et diversification des équipements publics
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	1. Amélioration de la vie locale dans les quartier grâce à une convivialité accrue 2. Diversification du public touché par les équipements
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	Développement d'emplois liés aux fonctions tenues
	Dynamisme des noyaux commerçants	
Bati et paysager	Mixité des fonctions	
	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
Environnemental et durable	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
Piétons / PMR		
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	
	Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Porter attention à l'accessibilité (tant en termes de mobilité que d'accessibilité PMR locale) pour les équipements développés

6.11/ Rétablir une offre suffisante en établissements scolaires

6.12/ Améliorer l'offre en accueil de la petite enfance

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	Création de structures d'accueil afin de rétablir le déficit en la matière et offrir les conditions d'accueil dignes à tous les enfants anderlechtois et anticiper sur l'évolution démographique de la population
	Accueil scolaire	Création d'établissement scolaires afin de rétablir le déficit en la matière et offrir les conditions d'accueil dignes à tous les enfants anderlechtois et anticiper sur l'évolution démographique de la population
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	Potential pour les nouveaux bâtiments
	Patrimoine	Rénovation des écoles dégradées
	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
	Alternatives à l'automobilité	
	Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune
Projets supra-communaux		

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Cette mesure devra être poursuivie au regard de l'évolution de la population et de l'état des écoles et structures d'accueil de la petite enfance
- Voir 6.2: Mettre en cohérence l'offre scolaire et les mesures de mobilité
- En cas de nouveaux bâtiments, viser l'exemplarité en termes de durabilité

6.13/ Promouvoir les événements sur le territoire communal notamment grâce aux nouvelles technologies

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	Amélioration de la cohésion sociale grâce la meilleure fréquentation des événements communaux
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
	Participation citoyenne	Amélioration de la participation citoyenne grâce la meilleure fréquentation des événements communaux
Entreprenant	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	Stimulation commerciale par la bonne information de clients potentiels
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Développement de l'attractivité de la Commune grâce à la meilleur visibilité des événements se déroulant sur son territoire
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du site internet de la Commune 		

6.14/ Garantir une articulation entre le PCM en révision, le plan "Good Move" et le PCD

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	Potentiel impact si réfection, transformation ou fermeture de voiries
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	Garanti une cohérence de traitement de l'espace public au sein des différents outils
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	Améliore la situation de manière cohérente, évite les contradictions...
	Vélo	
	Piétons / PMR	
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Peut devenir une référence pour d'autres communes
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		

6.15/ Intégrer les réflexions de mobilité active et d'accessibilité à l'échelle des quartiers dans les nouveaux développements locaux

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	Promotion de l'usage des transports en commun et le report modal
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	Amélioration probable de l'accessibilité des écoles
	Autres équipements	Amélioration probable de l'accessibilité des équipements
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Entreprenant	Participation citoyenne	
	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
Bati et paysager	Mixité des fonctions	
	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	Diminution potentielle de l'emprise de la voiture dans l'espace public
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	Diminution potentielle de l'emprise de la voiture dans l'espace public et libération de place pour les autres usagers qui verront leur confort augmenter
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	Amélioration de la qualité de l'air par la diminution du trafic automobile
	Confort acoustique et vibratoire	Réduction des nuisances dues au trafic automobile
	Energie	Diminution des consommations énergétiques dues à l'automobile
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	Promotion de l'usage des transports en commun et du report modal, amélioration potentielle de l'accessibilité en transport public et du confort aux arrêts
	Circulation motorisée	Optimisation des usages de l'automobile, donc a terme diminution de la pression automobile et des flux
	Vélo	
	Piétons / PMR	Révision de la répartition des modes au profit des modes actifs
	Alternatives à l'automobilité	Promotion d'un report modal et probable développement d'alternatives à l'automobile et de services de mobilité
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	
	Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Dans le cadre de réaménagements, la question de l'intermodalité est un point d'attention

6.16/ Mettre en œuvre le plan "Food Move" à l'échelle des quartiers via la réalisation de Contrats Locaux de Mobilité (CLM)

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	Amélioration probable de la situation des usagers plus faibles aux abords des écoles
	Autres équipements	Amélioration probable de la situation des usagers plus faibles aux abords des équipements
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	Amélioration générale du cadre de vie par l'apaisement des quartiers
Entreprenant	Participation citoyenne	En collaboration avec l'associatif local
	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
Bati et paysager	Mixité des fonctions	
	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	Diminution potentielle de l'emprise de la voiture dans l'espace public et libération de place pour les autres usagers qui verront leur confort et leur sécurité augmenter, amélioration de la qualité de l'espace public
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	Amélioration de la qualité de l'air par la diminution du trafic automobile
	Confort acoustique et vibratoire	Réduction des nuisances sonores dues au trafic automobile dans les voiries de quartier
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	Promotion de l'usage des transports en commun et du report modal, Amélioration de l'accessibilité en transport public, amélioration de la vitesse commerciale en surface, optimisation du réseau
	Circulation motorisée	Apaisement de la circulation, diminution du trafic de transit, augmentation des temps/distances de trajet en voiture favorisant le report modal, optimisation du réseau
	Vélo	
	Piétons / PMR	Révision de la répartition des modes au profit des modes actifs selon leur importance dans le réseau, optimisation des réseaux
	Alternatives à l'automobilité	Mise en place potentielle de services de mobilité, et développement de l'intermodalité
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Peut devenir une référence pour d'autres communes
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> Assurer la mise en œuvre des mesures et projets préconisés dans le CLM pour assurer les effets positifs prévus 		

6.17/ Veiller à intégrer des logements sociaux, moyens et assimilés lors des grands projets urbains

6.18/ Diversifier les types de logements sociaux, moyens et assimilés

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	Développement du parc de logements sociaux et assimilés de manière "encadrée", diversification dans les types de logements
	Soutenabilité de la densification	Développement de logements mixtes impliquant une mixité sociale bénéfique
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
	Alternatives à l'automobilité	
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	
	Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Porter une attention à ne pas ghettoïser les logements sociaux et assimilés dans les grands projets mais les répartir dans l'ensemble des logements
- Opportunité de développer les projets de logements sociaux et assimilés dans des conditions de participation citoyenne, permettant de mieux cibler les besoins (e.a. en stationnement par exemple) et calibrer les projets en fonction

6.19/ Promouvoir de nouvelles formes d'habitats (habitat groupé, CLT...)

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	Amélioration de l'accès au logement et diversification du type d'accès et du type de logement lié
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	Création de liens solidaires
	Salubrité / biens à l'abandon	Potentielle rénovation de logements insalubres ou abandonnés
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	Réponse positive, novatrice et porteuse de sens aux changements sociétaux
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	Impact potentiel au vu du public généralement touché par ce genre de formes d'habiter
	Faune et flore	Impact potentiel au vu du public généralement touché par ce genre de formes d'habiter
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	Impact potentiel au vu du public généralement touché par ce genre de formes d'habiter
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	Impact potentiel au vu du public généralement touché par ce genre de formes d'habiter
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Peut devenir une référence pour d'autres communes
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser et informer sur l'intérêt de telles structures 		

6.20/ Renforcer le pôle de Neerpede dans son rôle de loisirs et étudier la possibilité de rendre baignable le grand étang

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	De nouveaux équipements publics vont augmenter l'offre en équipements de la zone, tant pour les populations locales que pour les populations plus lointaines
	Espaces verts (équipement)	Développement de l'espace vert comme équipement d'intérêt collectif, diversification des loisirs
	Bien-être	Développement du contact avec la nature, équipements intégrés dans une zone de loisir naturelle
Entreprenant	Participation citoyenne	
	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
Bati et paysager	Mixité des fonctions	
	Repères symboliques / architecture novatrice	Mise en valeur d'un site "symbolique"
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
	Cycle de l'eau	Opportunité de travailler en collaboration pour une gestion intégrée de l'eau et une sensibilisation liée
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	Renforcement de la fonction récréative de l'étang
	Espaces verts (environnement)	L'intégration paysagère va probablement concentrer les activités autour des étangs de la Pede et ainsi réduire la pression sur les sites sensibles alentours
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
Métropolitain et rayonnant	Alternatives à l'automobilité	
	Attractivité de la commune	Les nouveaux équipements publics vont augmenter l'attrait de la Commune, de manière régionale
	Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Doit être étudié de pair avec le développement de la zone de loisir
- A réaliser en lien avec les mesures du thème 1 (Neerpede) notamment la 1.2, 1.6, 1.7, 1.8
- Une vigilance est indispensable sur les questions de conservation et de protection de la faune et la flore locale ainsi que sur la gestion de la propreté si l'usage du lieu s'intensifie, afin de combiner l'usage récréatif avec une qualité environnementale renforcée également
- Attention à porter aux potentielles nuisances que représentent ces activités sur le voisinage
- Assurer une bonne accessibilité du site pour ne pas voir le nombre de voiture augmenter dans la zone pour profiter des nouveaux équipements

7.1/ Mettre en valeur des linéaires commerciaux

7.2/ Etendre et renforcer les mesures en faveur d'installations d'activités commerçantes et artisanales

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
	Participation citoyenne	Les réunions avec les associations de commerçants se déroulent. Une première réflexion a été mise en place pour une meilleure représentativité des commerces dans ces associations et rendre la collaboration la plus dynamique possible
Entrepreneur	Emploi et tissu économique	1. Développement et pérennisation de l'emploi local 2. Promotion et aide à la création de TPE et PME
	Dynamisme des noyaux commerçants	1. Revitalisation et mise en valeur des linéaires et des polarités commerçantes 2. Partenariat (ea avec Atrium) pour la mise en valeur des commerces (étalages, vitrines, enseignes, ...) 3. La cadastrage des commerces et activités aide les (nouveaux) commerçants/artisans à mieux orienter leur activité et diversifier les activités présentes dans les artères commerçantes
	Mixité des fonctions	Objectif de mixité des fonctions et types d'activités au sein de ces fonctions
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	1. Aides à la rénovation des commerces 2. Travail sur les enseignes
	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	Accessibilité globale et locale développée en lien avec la mise en valeur des linéaires et pensée conjointement
	Vélo	
	Piétons / PMR	
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	1. Linéaires mis en valeur attractifs et structurants à l'échelle régionale 2. Augmentation de l'attractivité de la commune pour les commerçants et entrepreneurs
	Projets supra-communaux	Complémentaire avec le développement du RER et le redéploiement de la gare du Midi
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> Des workshops thématiques pourraient être mis en place pour aider les commerçants sur des thématiques spécifiques Mettre en lien avec le(s) RCU Intégrer les besoins locaux des citoyens dans les réflexions sur l'activité productive en termes de réduction des nuisances et de satisfactions des besoins 		

7.3/ Renforcer la coordination en matière de recherche d'emploi et de formation, créer une ligne stratégique commune et développer un évènement annuel en faveur du retour à l'emploi

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Participation citoyenne	1. Entreprises participant au processus 2. Renforcement des compétences des services via leur coordination	
Entreprenant	Emploi et tissu économique	Facilitation de l'accès et du retour à l'emploi
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	Potentiel impact
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
	Alternatives à l'automobilité	
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> Créer un guichet commun au sein de la maison de l'emploi 		

7.4/ Renforcer les synergies entre les centres de formation et soutenir les filières existantes

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Participation citoyenne		
Entrepreneur	Emploi et tissu économique	1. Développement d'une masse critique de formations afin de gagner en lisibilité et crédibilité 2. Réponse à la demande grandissante en formations professionnalisantes 3. Spécialisation possible pour les personnes sans diplôme ou peu diplômées afin de retrouver un emploi 4. Soutien à la création d'emploi d'initiative publique
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	
	Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

--	--	--

7.5/ Développer des centres de formation en lien avec les métiers innovants, environnementaux et pourvoyeurs d'emploi

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	Nouveau(x) centre(s) de formation
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	Formation possible dans des domaines positifs et porteurs
Participation citoyenne		
Entrepreneur	Emploi et tissu économique	Développement des PME existantes et incitation à la création/installation de nouvelles PME, diversité de typologie d'emplois/entreprises, création d'emploi dans des domaines porteurs et novateurs
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	Potentiel impact
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
	Alternatives à l'automobilité	
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Exemplarité du(des) centre(s) pour des formations innovantes
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la bonne accessibilité du(des) centre(s) de formation pour promouvoir la mobilité durable en lien avec ces nouvelles activités 		

8.1/ Mise en place d'une politique de marketing urbain

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
Bien-être	Promotion des valeurs communale, développement d'un sentiment positif d'appartenance	
Participation citoyenne	1. Mise en place de processus participatifs plus performants 2. Centralisation des projets des différents services pour les hiérarchiser et être plus efficace en termes de communication	
Entreprenant	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	Impact indirect: augmentation de la fréquentation grâce à la mise en valeur
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	Promotion potentielle
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	Promotion potentielle
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
	Alternatives à l'automobilité	
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	1. Promotion des attraits communaux pour renvoyer une image positive et dynamique tant aux anderlechtois qu'aux bruxellois et attirer des nouvelles populations, des visiteurs 2. Crédibilisation de l'action publique communale auprès des instances supérieures
	Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Développer une charte visuelle et graphique pour la Commune
- Le marketing urbain d'Anderlecht pourrait s'appuyer, entre autres, sur les atouts de production alimentaire locale
- Créer une "image de marque" comprenant une communication basée sur les éléments marquant de "l'identité anderlechtoise"

8.2/ Faire sien le rayonnement futur de la Gare du Midi

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	Création de nouveaux logements
	Soutenabilité de la densification	Densification d'un quartier mixte et bien desservi
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	Développement des conditions d'un environnement convivial et sécurisé
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	1. Incitation à l'implantation des entreprises et des bureaux qui dépendent de la sphère d'influence économique internationale 2. Consitution d'une offre hôtelière
	Dynamisme des noyaux commerçants	Développement du noyau commerçant attenant à la gare du Midi
	Mixité des fonctions	Développement de la mixité des fonctions dans ce quartier (logements, bureaux, équipements...)
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	
	Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Encourager le développement de projets architecturaux forts
- Le PAD Midi est en cours de réalisation. Un des principaux enjeu réside dans la capacité de la Commune à faire valoir ses intérêts pour ce quartier

8.3/ Insérer Anderlecht dans le réseau RER

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	Amélioration de la desserte de pôles mixtes et denses
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Entreprenant	Participation citoyenne	
	Emploi et tissu économique	
Bati et paysager	Dynamisme des noyaux commerçants	Augmentation de la fréquentation des commerces attenants à ces pôles
	Mixité des fonctions	
	Repères symboliques / architecture novatrice	
Environnemental et durable	Patrimoine	
	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	Amélioration indirecte via le report modal espéré grâce au développement de l'offre RER
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	Création de gares RER au pont de Cureghem et au CERIA
	Circulation motorisée	
Vélo		
Piétons / PMR		
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Institution du square Emile Vandervelde comme pôle au statut métropolitain à part entière
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> • Connecter les nouvelles gares RER aux différents réseaux de transports publics et de modes doux afin de maximiser le report modal de l'automobile individuelle • Une attention particulière doit être portée aux nuisances acoustiques et vibratoires générées par ce développement et des mesures doivent être prises pour les limiter au maximum 		

8.4/ Affirmer la présence du campus universitaire et renforcer la vocation « Recherche et Développement » du pôle Erasme et la vocation « alimentaire » du CERIA/COOVI

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	Développement de logements pour étudiants autour de ces pôles
	Soutenabilité de la densification	Densification et mixité au sein de sites bien desservis
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	Développement d'équipements variés autour de ces pôles (services sportifs, culturels, événements...)
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	Amélioration du cadre de vie pour ces pôles
Participation citoyenne		
Entrepreneur	Emploi et tissu économique	1. Offre de conditions permettant le rayonnement des activités (para-)universitaires 2. Création de services et d'activités en lien avec le campus Erasme 3. Implantation d'entreprises et de structures en lien avec le pôle « Recherche et Développement », entretenir l'économie de la connaissance, pour les pôles Erasme et CERIA/COOVI. 4. Extension de l'hôpital et délocalisation de Bordet
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	Développement de services et activités mixtes à destination des professionnels, des étudiants et des usagers ponctuels
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	Développement d'espaces à proximité en cohérence et pour l'ouverture de ces sites vers l'extérieur
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	1. Création de nouveaux parkings 2. Réorganisation des circulations
	Vélo	
	Piétons / PMR	
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	1. Développement de pôles de recherche important au niveau régional 2. Affirmation du complexe "hôpital universitaire" et sa renommée au niveau régional
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> ● Impliquer les associations locales et étudiantes ainsi que les institutions d'enseignement dans le développement des pôles 		

8.5/ Renforcer la politique de tourisme vert, l'accueil et l'information du public

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	Développement du nombre d'utilisateurs des espaces, entre autres à Neerpede
Bien-être		
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	Développement de l'activité touristique
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	Développement de la composante et du patrimoine vert(e), symbole identitaire de la commune
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	1. Développement du réseau de cheminement
	Piétons / PMR	2. Connexion entre les itinéraires de balade
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Amélioration de la connaissance du territoire par la prisme touristique, pour les habitants et les visiteurs
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> ● Capitaliser sur les activités productives de la commune comme atout touristique (ex: maison verte et bleue) ● Veiller à minimiser l'impact du tourisme sur l'environnement (zones à préserver etc) ● Sensibiliser sur la composante verte, en plus des balades 		

8.6/ Inciter et permettre la mise en place d'un transport en commun entre Prince de Liège et le boulevard Paepsem

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habitat et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	Amélioration de la desserte de quartiers denses
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
	Participation citoyenne	
Entrepreneur	Emploi et tissu économique	Meilleure accessibilité d'un pôle d'emploi
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	Amélioration de la qualité de l'air par une diminution espérée du trafic automobile
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	1. Création d'un lien transversal entre les premières couronnes urbaines des communes à l'ouest et au sud du Pentagone, offrant une alternative aux usagers des transports en commun pour des parcours nord / sud, structurant la commune et améliorant sa lisibilité 2. Meilleure accessibilité du nord de la Commune en transport public
	Circulation motorisée	
	Vélo	
Piétons / PMR		
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Renforcement des liens métropolitains entre les communes ouest de la région
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> Assurer la cohérence des aménagements communaux avec le PRM, notamment vis-à-vis de la tramification des lignes de bus structurantes 		

9.2/ Améliorer la communication sur les mesures communales d'incitation aux bonnes pratiques environnementales

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
Bien-être	1. Objectif d'amélioration du cadre de vie 2. Promotion d'aides financières à destination des citoyens	
Participation citoyenne	Amélioration de l'information des citoyens	
Entrepreneur	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	Impact en fonction de l'augmentation des demandes d'aides et l'efficacité de la campagne de communication
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	Impact en fonction de l'augmentation des demandes d'aides et l'efficacité de la campagne de communication
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	Impact en fonction de l'augmentation des demandes d'aides et l'efficacité de la campagne de communication
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		

9.3/ Poursuivre les actions du Plan Propreté et soutenir les projets de valorisation des déchets

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	Diminution des déchets dans l'espace publics, notamment dans les espaces verts
Bien-être	Amélioration du cadre de vie par amélioration de la propreté	
Participation citoyenne	1. Sensibilisation citoyenne à la propreté et au moyen de la maintenir 2. Stimulation citoyenne et associative sur le sujet (ateliers, diners...) 3. Hotline générale pour faire apt de problèmes variés	
Entrepreneur	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	Transfert de la charge de curage des avaloirs à Hydrobru pour contribuer à la diminution des risques d'inondation
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	Augmentation de la propreté et de l'entretien des espaces verts
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	1. Amélioration du tri sélectif en amont de l'action publique régionale 2. Développement d'un "eco-pôle" pour la valorisation des déchets encombrants, informatiques et de construction
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Eco-pôle comme projet phare de la commune
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> ● Création de quartiers "tests" pour la gestion des déchets (ex: Chaudron) 		

9.4/ Soutenir les initiatives citoyennes via les appels à projet communaux

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	Renforcement de la cohésion via le développement de projets citoyens
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	Amélioration possible du cadre de vie par la prise en main et le développement de projet citoyens
Participation citoyenne	Appels à projets promouvant et soutenant les initiatives citoyennes locales	
Entrepreneur	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	Facilitation du développement de potagers urbains
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
Piétons / PMR		
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		

9.5/ Assurer des processus participatifs communaux performants

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Participation citoyenne	1. Amélioration de la performance des processus participatifs 2. Amélioration de la communication communale à travers différents canaux	
Entreprenant	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	
	Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- Clarification du rôle de la Maison de la Participation envers les citoyens et l'administration

9.6/ Développer et rénover le parc de bâtiments communaux dans une optique d'éco-exemplarité

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	Rénovations et nouveaux bâtiments de qualité
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	Intégration des principes d'architecture durable dès la conception des projets de nouvelles constructions ou de rénovations lourdes
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	Réutilisation et infiltration de l'eau de pluie, intégration de toitures vertes,...
	Faune et flore	Augmentation des habitats potentiels pour l'avifaune et insectes par l'intégration de toitures vertes
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	Qualité de l'air intérieur amélioré de par le choix des matériaux, peintures etc.
	Confort acoustique et vibratoire	Augmentation du confort intérieur grâce aux toitures vertes
	Energie	1. Développement de bâtiments peu consommateurs 2. Production énergétique quand pertinent
	Ressources (économie circulaire)	Réflexion sur les matériaux
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Développement de "l'éco-exemplarité" de la commune
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> • Aller le plus loin possible, dans la mesure des possibilités financières (voir guide du bâtiment durable et be.exemplary) 		

9.7/ Gestion différenciée des espaces publics communaux afin d'accroître la biodiversité et augmenter la valeur environnementale

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	Amélioration du cadre de vie et meilleure compréhension à propos
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	Mise en valeur du patrimoine vert
	Paysage urbain	Augmentation de la qualité des espaces verdurisés
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	Cohérence de traitement des espaces verdurisés, communication à ce propos donc meilleure compréhension et lisibilité pour les usagers
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	Diminution de la pollution de l'eau par réduction de l'utilisation de pesticides
	Faune et flore	Augmentation de la biodiversité
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	Gestion différée généralisée
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	Diminution de la pollution du sol par réduction de l'utilisation de pesticides
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Développement de "l'éco-exemplarité" de la commune
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> Assurer une communication efficace afin d'éviter une impression négative de base 		

9.8/ Valoriser et renforcer le maillage vert et bleu en collaboration avec les autres acteurs publics

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	Création de potagers
	Bien-être	Amélioration du cadre de vie
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	Préservation et mise en valeur du patrimoine naturel (vert et bleu)
	Paysage urbain	Amélioration du paysage urbain par mise en valeur du patrimoine
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	1. Mise à disposition de plusieurs parcelles pour organiser le tamponnage des eaux 2. Aménagement de l'égouttage de la zone de la Pede et de la séparation des eaux pluviales usées 3. Diminution des pollutions, principalement au sein de Neerpede 4. Mise en valeur de la Senne dans la ZIU
	Faune et flore	Accroissement de la biodiversité
	Maillages vert et bleu	1. Valorisation et renforcement des maillages vert et bleu: - réaménagements mettant en valeur la Senne - créations de promenades le long du canal - renaturation des berges et talus 2. Redéploiement du réseau écologique
	Espaces verts (environnement)	Aménagements de plusieurs nouveaux espaces verts
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	Diminution des pollutions, principalement au sein de Neerpede
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	Meilleure mobilité via le maillage vert
	Alternatives à l'automobilité	
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Mise en valeur du patrimoine vert et bleu donc augmentation de l'attrait
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		

9.9/ Limiter les nuisances environnementales, en particulier les problèmes de pollution et de bruit, surtout pour les zones sensibles (quartiers résidentiels, écoles, hôpitaux, intérieurs d'îlots...)

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	Amélioration de la qualité du cadre de vie
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	Amélioration de la qualité du cadre de vie
	Participation citoyenne	
Entreprenant	Emploi et tissu économique	Adaptations potentielles à réaliser par certaines fonctions pour limiter la pollution et le bruit
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	Amélioration de la qualité du sol, de l'air, du confort vibratoire et acoustique et du cadre de vie en général
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
	Alternatives à l'automobilité	
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> ● Evaluation des mesures à prendre et de leur impact respectif (suppression de certaines activités, certains flux...) ● Réaliser un Plan Communal Bruit 		

9.10/ Limiter l'impact énergétique : limiter la consommation d'énergie, promouvoir le recours et la production d'énergies renouvelables, lutter contre la précarité énergétique

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	Amélioration des performances de logements et de la précarité énergétique, donc augmentation du confort pour certains et ouvertures à de nouveaux logements pour les plus démunis
	Soutenabilité de la densification	Amélioration des conditions d'accès aux logements pour tous
	Cohésion sociale	Amélioration des conditions d'accès aux logements pour tous, potentiel projets collectifs ou coopératifs
	Salubrité / biens à l'abandon	Amélioration de la salubrité des logements
	Accueil petite enfance	Diminution potentielle des coûts liés à la consommation énergétique
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
Participation citoyenne		
Entreprenant	Emploi et tissu économique	Diminution potentielle des coûts liés à la consommation énergétique
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	Diminution des consommations et augmentation des productions renouvelables
	Ressources (économie circulaire)	Potentiel développement de projets circulaires pour récupérer les ressources entre fonctions
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
	Alternatives à l'automobilité	
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Exemplarité potentielle
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		

9.11/ Développer la ville de proximité

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	Par définition, le développement de la ville de proximité va dans le sens de la soutenabilité de la densification
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	Potentiel impact positif de rénovation pour l'accueil de nouvelles cellules commerciales ou équipements
	Accueil petite enfance	De nouveaux équipements publics (de proximité) devraient venir augmenter l'offre existante en équipements pour les populations locales
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	Potentiel développement de petits espaces verts de proximité
	Bien-être	Amélioration du confort de vie de par la diminution des besoins en mobilité
Entreprenant	Participation citoyenne	
	Emploi et tissu économique	
	Dynamisme des noyaux commerçants	
Bati et paysager	Mixité des fonctions	Renforcement des noyaux d'identité locale (NIL), création de commerces de proximité et renforcement de l'attractivité des noyaux identitaires locaux et commerçants
	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
Environnemental et durable	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	Diminution de la pollution de l'air et augmentation du confort acoustique de par la diminution des besoins en mobilité
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	Contribue à réduire les déplacements motorisés (en nombre et vitesse)
	Vélo	
	Piétons / PMR	Contribue à promouvoir les modes actifs et un report modal
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Exemplarité selon la mise en œuvre
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> ● Réaménager l'espace public de manière à favoriser le confort et assurer la sécurité des modes actifs dans les noyaux locaux 		

9.12/ Favoriser l'usage du vélo : mettre en place des aides pour vélos-cargos, prévoir des emplacements vélos sur l'espace public (tant à court qu'à long terme)...

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	Meilleure accessibilité cyclable des équipements
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
Bien-être	Bien-être	Promotion d'une activité sportive dans la vie quotidienne
	Participation citoyenne	
Entreprenant	Emploi et tissu économique	Développement du secteur du vélo (entretien...)
	Dynamisme des noyaux commerçants	Amélioration de l'accessibilité des noyaux commerçants et des possibilités de déplacer les achats réalisés en vélo
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	Diminution de l'emprise de la voiture dans le paysage urbain et l'espace public
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	Améliorer la qualité de l'air par la diminution du trafic automobile
	Confort acoustique et vibratoire	Réduction des nuisances dues au trafic automobile
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	Promotion concrète de l'usage du vélo, incitants, renforcement de la qualité des cheminements, de la sécurité, du confort...
	Piétons / PMR	
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Exemplarité
	Projets supra-communaux	
RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> ● A réaliser en collaboration avec la mise en œuvre du plan Good Move et des CLM ● Etre attentif aux locaux pour les deux-roues lors des demandes de permis ● Sonder les équipements et associations locales pour cibler les besoins locaux 		

9.13/ Mener une politique intégrant la gestion des ressources (gestion des déchets dans les projets de quartier, mise en valeur de l'économie circulaire, prise en compte de l'énergie grise, gestion de l'eau de pluie et usée...)

THEME	CRITERE	EVALUATION DES INCIDENCES
Habité et Vécu	Population	
	Logements	Limitation du besoin de stockage des déchets au sein des logements donc récupération de place dans les logements
	Soutenabilité de la densification	
	Cohésion sociale	
	Salubrité / biens à l'abandon	Prise en compte des principes de l'économie circulaire et de l'énergie grise lors des rénovations
	Accueil petite enfance	
	Accueil scolaire	
	Autres équipements	
	Espaces verts (équipement)	
	Bien-être	
	Participation citoyenne	
Entreprenant	Emploi et tissu économique	Développement du secteur des ressources/déchets (ressourceries, réparation, revalorisation, upcycling...)
	Dynamisme des noyaux commerçants	
	Mixité des fonctions	
Bati et paysager	Repères symboliques / architecture novatrice	
	Patrimoine	
	Paysage urbain	
	Cohérence, lisibilité et confort espace public	
Environnemental et durable	Cycle de l'eau	Impact positif dans ce domaine, considéré comme une ressource (eau de pluie, eaux usées...)
	Faune et flore	
	Maillages vert et bleu	
	Espaces verts (environnement)	
	Alimentation durable	
	Sols, sous-sols	
	Qualité de l'air	
	Confort acoustique et vibratoire	
	Energie	
	Ressources (économie circulaire)	Impact positif dans tous les domaines des ressources (diminution des déchets, revalorisation des ressources, mise en place de circuits circulaires, énergie grise...)
	Accessibilité des transports en communs	
	Circulation motorisée	
	Vélo	
	Piétons / PMR	
Alternatives à l'automobilité		
Métropolitain et rayonnant	Attractivité de la commune	Exemplarité potentielle
	Projets supra-communaux	

RECOMMANDATIONS ET MESURES POUR ATTENUER LES EFFETS NEGATIFS

- A réaliser en lien avec les associations locales et régionales en la matière
- Profiter du développement récent du circularium pour développer des actions dans ce sens

Recommandations générales

Certaines recommandations et mesures pour atténuer les effets négatifs se retrouvent dans de nombreuses fiches. Elles sont ici rassemblées et constituent en quelque sorte une ligne de conduite à garder en tête lors de la mise en œuvre des mesures analysées.

- Dans le cas de réfection, rénovation ou création d'espaces publics :
 - Ces travaux représentent une opportunité pour développer une gestion intégrée de l'eau de pluie. Des réflexions doivent être menées pour définir les mesures les plus appropriées en fonction des cas.
 - Ces travaux généreront une quantité importante de « déchets » de construction (asphalte, pierres, pavés, pierres bleues, mobilier...) qu'il convient de traiter au mieux dans un objectif de durabilité : réemployer et recycler en priorité par rapport à s'en débarrasser. Les « déchets prévus » pourraient être analysés avec des sociétés spécialisées dans ces matières.
 - Par ailleurs, une quantité importante de matériaux entrants seront également nécessaires. De même, ces matériaux pourraient être préférentiellement des matériaux de réemploi (pierre bleue, pavés...) ou recyclés (graviers d'asphalte comme stabilisants...) parfois même sur place en fonction des besoins. Les nouveaux matériaux devraient présenter une énergie grise minimale.
 - Une réflexion devrait être menée pour désimperméabiliser certaines parties des espaces publics.
 - De même, la verdurisation des espaces publics devrait être maximisée (arbres, pieds d'arbres, bandes enherbées, ronds-points, bermes, accotements, oreilles de trottoirs...). Des réflexions doivent être menées pour définir les aménagements les plus appropriés en fonction des cas. Les arbres installés en voirie doivent également faire l'objet de réflexions pour maximiser leur qualité et leurs chances de survie (compaction du sol, salinité, problèmes phytosanitaires...), mais aussi minimiser les problématiques d'entretien (distance par rapport aux bâtiments en fonction du type...). Un guide devrait paraître sous peu pour agrémenter les connaissances de l'équipe communale.
 - Dans le cas d'espaces publics circulés par des véhicules automobiles, le choix du couple matériau/vitesse devrait permettre de limiter les nuisances sonores au maximum. Lors de la réfection d'espaces ou passe le tram, un tapis antivibratoire devrait être posé.
 - Ces développements représentent une opportunité de développer de la ludicité au sein de l'espace public et de rendre ainsi attractif l'espace aux plus petits. Un vademecum existe chez Bruxelles Environnement pour éclairer l'équipe communale à ce sujet.
- De nombreuses mesures représentent un potentiel pour développer de la participation citoyenne. La Commune devrait s'en saisir pour développer un sentiment d'appartenance et de citoyenneté au sein de son territoire.
- Plusieurs plans ou projets supra-communaux sont en cours ou à venir sur le territoire communal (PAD, CRU, BKP, Good Move, Good Food...). Il est très important que les services communaux les prennent en main ou en connaissance (en fonction de la place qui leur est accordée) et assurent une cohérence entre eux et les objectifs, plans et projets communaux dans un objectif d'en récolter et développer les effets positifs.